



The Global Water Initiative

A Partnership Funded by the Howard G. Buffett Foundation



En partenariat avec

CARITAS et Sahel Eco

***APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE
DANS LA REGION DE MOPTI AU MALI***

Quelles leçons tirées des 15 dernières années

Rédigé par Bianivo Mounkoro et Mary Allen
Sahel Eco

Février 2009



The Global Water Initiative

A Partnership Funded by the Howard G. Buffett Foundation

Le programme « Global Water Initiative » (GWI), financé par la Fondation Howard G. Buffett, cherche à relever le défi de fournir à long terme l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, ainsi que la protection et la gestion des services des écosystèmes et des bassins hydrographiques, au profit des plus pauvres et des plus vulnérables dépendant de ces services.

L'approvisionnement en eau dans le cadre du GWI se fait à travers la sécurisation de la ressource et le développement d'approches nouvelles ou améliorées de la gestion de l'eau, et s'intègre dans un cadre plus large qui traite de la pauvreté, du pouvoir et des inégalités qui touchent particulièrement les populations les plus pauvres. Une orientation pratique sur l'approvisionnement en eau et l'assainissement avec des investissements visant à renforcer les institutions, augmentant la prise de conscience et l'élaboration de politiques efficaces.

Le consortium régional du GWI en Afrique de l'Ouest est composé des partenaires suivants :

- International Union for the Conservation of Nature (IUCN)
- Catholic Relief Services (CRS)
- CARE International
- SOS Sahel International (UK)
- International Institute for Environment and Development (IIED)

Le programme du GWI en Afrique de l'Ouest couvre cinq pays : le Sénégal, le Ghana, le Burkina Faso, le Mali, et le Niger.

Avertissement

Les opinions exprimées dans ce rapport sont ceux des auteurs et ne représentent pas forcément le point de vue des organismes partenaires du GWI au niveau national, régional ou mondial, ni celui de la Fondation Howard G Buffett.

SIGLES ET ABBREVIATIONS

AES	Adduction d'eau sommaire	
AG	assemblée générale	
ALCOP	Appui à la Lutte contre la Pauvreté (USC/SoS Douentza)	projet-ONG
ANICT	Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales	
APIDC:	Association pour la promotion des initiatives de développement communautaire	ONG
ASACO	Association de santé communautaire	
BNDA :	Banque nationale pour le développement agricole	
CARE Mali Mopti	Bureau de l'ONG internationale Care à Mopti au Mali	ONG
CARITAS MOPTI	Programme d'actions sociales du Diocèse de Mopti	ONG
CCC	Centres de Conseil Communaux	
CECI	Centre d'étude et de coopération internationale	ONG
CG	Comité de gestion	
CRS	Catholic Relief Services	ONG
DAO	dossier d'appel d'offre	
DRHE	Direction régionale de l'hydraulique et de l'énergie	étatique
F CFA	Francs de la communauté française d'Afrique	
FENU	Fonds d'équipement des nations unies (UNCDF)	multilatérale
GIRE	Gestion intégrée des ressources en eau	
GRAAP	Groupe de recherche et d'apprentissage	ONG
GRAT	Groupe de recherches et d'applications techniques	ONG
GRN	la gestion des ressources naturelles	
GWI	Global Water Initiative	projet-ONG
HA	Hygiène et assainissement	
MO	maitrise d'ouvrage	
MOC	maitrise d'ouvrage communale	
MOD	maitrise d'ouvrage déléguée	
NB	Nota bene	
NEF	Near East Foundation	ONG
OA	organisation d'appui	
ODI SAHEL	Organisation pour le Développement Intégré au Sahel	ONG
ONG	Organisation non gouvernementale	
PACR	Programme d'appui aux collectivités rurales	projet - Etat
PAGE-B	Projet d'appui à la gestion de l'environnement Bankass	projet-ONG
PAIB	Projet d'appui aux initiatives de base	projet - Etat
PDSEC	Programme de Développement Social, Economique et Culturel	
PEM	Point d'eau moderne	
PGD	Puits à grand diamètre	
PGIRES	Programme de Gestion Intégrée des Ressources en Eau dans le Sourou	projet-ONG
Sanplat	Sanitation Platform (dalle de latrine)	
SFD	système financier décentralisé	
SoS Douentza	Seeds of Survival Douentza (Projet de USC)	Projet-ONG
ST	Service technique	
UE	Union Européenne	multilatérale
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature	ONG
USC	Unitarian Service Committee of Canada	ONG

REMERCIEMENTS

L'issue de cette étude, permettez- moi de remercier chaleureusement :

- L'administration et ses services techniques régionaux de Mopti et locaux des cercles de Koro, Bankass et Douentza
- Les Collectivités des cercles de Koro Bankass et Douentza
- Les ONG qui ont accepté de prêter des ouvrages dont elles ont accompagné la réalisation pour cette étude
- Les autorités et toutes les populations des villages bénéficiaires des ouvrages enquêtés

pour leur disponibilité tout au long de ce processus d'apprentissage

Que chacun et chacun trouve ici l'expression de toute notre reconnaissance.

1. INTRODUCTION

L'eau est source de vie et de perspectives de développement. Elle soutient et purifie les écosystèmes, fournit des moyens d'existence et permet d'atteindre les objectifs de développement. Cependant, la majorité des habitants de notre planète continue de vivre à la limite de la rareté de l'eau, surtout dans les zones arides d'Afrique de l'Ouest. Trouver les moyens de mettre en pratique un accès plus équitable et plus durable à l'eau, tel est le défi que tente de relever le partenariat d'organisations non gouvernementales (ONG) au sein de Global Water Initiative (GWI).

Le programme « Global Water Initiative » (GWI), financé par la Fondation Howard G. Buffett, cherche à relever le défi de fournir à long terme l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, ainsi que la protection et la gestion des services des écosystèmes et des bassins hydrographiques, au profit des plus pauvres et des plus vulnérables dépendant de ces services.

L'approvisionnement en eau dans le cadre du GWI se fait à travers la sécurisation de la ressource et le développement d'approches nouvelles ou améliorées de la gestion de l'eau, et s'intègre dans un cadre plus large qui traite de la pauvreté, du pouvoir et des inégalités qui touchent particulièrement les populations les plus pauvres. Une orientation pratique sur l'approvisionnement en eau et l'assainissement avec des investissements visant à renforcer les institutions, augmentant la prise de conscience et l'élaboration de politiques efficaces.

Le consortium régional du GWI en Afrique de l'Ouest est composé des partenaires suivants :

- International Union for the Conservation of Nature (IUCN)
- Catholic Relief Services (CRS)
- CARE International
- SOS Sahel International (UK)
- International Institute for Environment and Development (IIED)

Le programme du GWI en Afrique de l'Ouest couvre cinq pays : le Sénégal, le Ghana, le Burkina Faso, le Mali, et le Niger.

Au Mali, GWI est mise en œuvre par un consortium composé de CARE, Catholic Relief Services (CRS) et l'IUCN à travers un programme dénommé Programme de Gestion Intégrée des Ressources en Eau du Sourou (PGIRES) dans la Région de Mopti. Pendant sa phase initiale (2008-2009) PGIRES dans sa composante 2, prévoit un processus d'apprentissage basé sur l'analyse collective des expériences des 15 dernières années des partenaires travaillant dans le domaine de l'approvisionnement en eau dans le sous-bassin du Sourou au Mali afin de construire un consensus autour des leçons et meilleures pratiques issues de ces expériences en matière d'approvisionnement en eau potable et hygiène et assainissement. L'objectif est de développer, à partir de cette analyse, des stratégies/ approches adaptées pour les actions à long terme de GWI au Mali

Ce rapport présente les résultats des études et réflexions menées dans le cadre de ce processus d'apprentissage à partir des expériences des partenaires (OA, villages, collectivités, ST). Il est structuré autour de la problématique de l'étude, sa méthodologie, ses principaux à travers une analyse à partir des thèmes identifiés, les meilleures pratiques et leçons apprises, ainsi que les conclusions et recommandations

le rapport présente dans un premier temps une analyse de l'état des ouvrages enquêtés avant de présenter les différentes démarches de réalisation des infrastructures dont la mise en place a été accompagnée par les structures qui se sont présentées à l'étude.

Il s'adresse aux acteurs du secteur de l'eau dans la région de Mopti, au Mali engagés dans le recherche de solutions durables à la satisfaction des besoins en eau des populations vulnérables. Il n'a pas la prétention de résoudre les problèmes, mais se veut une contribution aux réflexions d'acteurs du secteur de l'eau en quête de solutions aux problèmes d'approvisionnement durable de populations en eau

2. PROBLEMATIQUE DE L'ETUDE

Diminution des ressources en eau et accroissement de demande

Les ressources en eau constituent un élément important pour le développement socio-économique d'un pays sahélien comme le Mali dont l'essentiel de l'économie du pays repose sur l'agriculture, l'élevage et la pêche. A l'instar des autres pays du Sahel, le Mali a été profondément marqué par les effets des sécheresses des années 70 et 80 et depuis ces événements par une diminution générale des ressources en eaux par rapport aux 30 à 40 années précédentes. Parallèlement à cette diminution des ressources en eau on assiste à une croissance continue et accélérée de la demande en eau en quantité et en qualité et face à cette situation, l'Etat Malien s'est engagé à travers différents projets et programmes, dans une politique de satisfaction urgente des besoins en eau des populations et du cheptel du pays avec l'appui de ses partenaires au développement.

C'est ainsi qu'à partir des années 80, il y a eu un grand nombre de réalisations en matière d'approvisionnement en eau potable et en hygiène et assainissement, des populations rurales au Mali (puits à grand diamètre, forages équipés de différents types de pompes etc.) par l'Etat et ses partenaires au développement.

Évolution du contexte politique et institutionnel

Lorsqu'aujourd'hui on observe de près ces différentes réalisations on constate que plusieurs marchent bien, que d'autres marchent moins bien et que certains ne marchent pas du tout. Certes il y a eu une richesse d'expériences organisationnelles différentes mais on note également que tout au long de l'exécution de ces nombreuses réalisations et expériences le contexte politique et institutionnel a sans cesse évolué avec son corolaire d'évolution des approches en matière d'hydraulique villageoise. En effet on distingue quatre périodes principales à savoir avant 1991, de 1991 à 1999, de 1999 à 2004 et depuis 2004 et à chaque période, les intervenants adaptent leurs approches au contexte en cours (voir tableau 1).

Tableau 1 : Périodes d'Évolution du contexte politique et institutionnel

	Période	Contexte Politique et Institutionnel	Effets sur les approches
1	Avant 1991	parti unique, République militaire	Projets étatiques - tendance ouvrage clef en main Le mot participation existait dans

			les discours du développement mais avec un contenu moins évident.
2	1991 à 1999	Période de transition vers la décentralisation marquée par l'introduction du multipartisme et la démocratisation.	Plus de champ de liberté pour les ONG qui favorisent la participation des communautés. On évolue vers la responsabilisation dans un contexte marqué par le renforcement des capacités des individus, de la société civile et des personnes ressources prestataires.
3	1999 à 2004	mise en œuvre effective de la décentralisation avec l'élection des maires au 1 ^e mandant	Marqué par l'évolution progressive vers la maîtrise d'ouvrage par les collectivités avec l'utilisation de prestataires de services, introduction de nouveaux mécanismes de planification et de financement du développement local.
4	Depuis 2004	l'élection des maires au 2 ^e mandant – transfert des compétences aux collectivités en matière d'hydraulique villageoise	

Aujourd'hui, en 2008 et vers la fin du deuxième mandat des collectivités, le transfert de compétence est engagé dans le domaine l'hydraulique villageoise et les organisations de développement sont entrain d'adapter davantage leurs approches vers l'appui aux collectivités territoriales dans leur rôle de maître d'ouvrage. En tant que cadre juridique le Mali a adoptée un nouveau Code de l'Eau et a mis en place un plan national de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) qui vise une meilleure organisation des populations sur toute l'étendue du territoire afin d'assurer une gestion efficiente, équitable et durable des ressources en eau.

Faiblesse de Gestion des Infrastructures d'eau

Malgré le nombre des infrastructures d'eau et de d'assainissement réalisées par l'Etat et ses différents partenaires, la gestion des infrastructures pour assurer la durabilité de l'accès à l'eau potable, reste toujours un défi. Il pose les problèmes de fonctionnalité des structures de gestion, de la prise en charge technique et financière de l'entretien et de la réparation des installations hydrauliques et éventuellement de leur réhabilitation voire remplacement, qui compromettent tous la satisfaction durable des besoins en eau potable des populations.

3. METHODOLOGIE DE L'ETUDE

Choix des thèmes prioritaires d'apprentissage et structures participantes

Les membres du consortium GWI et leurs deux ONG partenaires Sahel Eco et Caritas ont mené une première réflexion les 22 et 23 avril 2008 pour convenir sur l'approche et l'envergure des activités, identifier tous les thèmes ou questions d'apprentissage pertinentes à la mise en œuvre du PGIRES et identifier les acteurs impliqués dans le domaine de l'approvisionnement en eau potable hygiène et assainissement en 5^e région qui pourraient s'intéresser au processus d'apprentissage.

Ensuite, l'ensemble de ces acteurs ont été invités à un atelier de réflexion de deux jours tenus à Bankass en Mai 2008. Lors de cet atelier les trente quatre (36) participants représentant les élus, l'administration, les services techniques locaux et régionaux, les ONG, et les organisations de la société civile (liste de participants en annexe...) ont partagé leurs différentes expériences en

matière d'hydraulique villageoise, ont examiné les thèmes proposés et se sont convenues sur le choix de six questions ou thèmes prioritaires d'apprentissage (voir Tableau 2).

Tableau 2 : Thèmes d'apprentissage (par ordre de priorité):

Thème 1	Quel système de gestion des infrastructures d'eau, hygiène et assainissement, comment l'organiser et le mettre en œuvre pour assurer la durabilité de l'accès à l'eau potable dans le contexte de la décentralisation?
Thème 2	Comment réconcilier les usages multiples de l'eau à différents niveaux et par différents acteurs? Quels mécanismes sont nécessaires pour assurer le partage équitable et efficient de l'eau?
Thème 3	Comment impliquer les bénéficiaires dans le choix du site, du système de gestion, de la technologie de l'infrastructures/ouvrages à réaliser afin d'assurer la durabilité?
Thème 4	Comment assurer que l'eau soit gardée dans un état potable depuis la source jusqu'au moment de sa consommation?
Thème 5	Comment assurer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement par les populations vulnérables et marginalisées ou par ailleurs « d'accès difficiles »?
Thème 6	Comment renforce-t-on les capacités des femmes, des migrants, des communautés pastorales et autres groupes marginalisés dans les processus de prise de décisions?

Dix (10) structures d'appui disposées à proposer leurs infrastructures d'eau et à fournir personnes ressources pour les besoins de la présente recherche, ont également été identifiés pendant l'atelier d'identification des thèmes prioritaires d'apprentissage et des structures participantes à l'étude de Mai 2008 à Bankass (voir liste des structures en Tableau 3).

Elaboration des termes de référence et outils de collecte des données

Les termes de référence ont été élaborés ainsi que les outils de collecte et d'analyse des données (guides d'entretien) sur la base des thèmes d'apprentissage retenus. Nous avons privilégié les guides d'entretien aux questionnaires parce qu'ils sont plus ouverts et nous semblaient mieux adaptés pour les besoins de notre étude plutôt qualitative. Nous mesurons tout de même les difficultés d'interprétation qu'ils posent. La liste des domaines des questions se trouve en l'encadre 1. (questionnaire en annexe)

ENCADRE 1 : Thèmes de la recherche

- les approches/démarche de réalisation des PEM,
- le processus de mise en place des règles et de la structure de gestion des PEM,
- les critères/ conditions de la réalisation des PEM /évolution, la nature des entretiens et réparations effectués,
- la manière d’impliquer les différents groupes sociaux, l
- les approches et thèmes/outils utilisés pour renforcer les capacités des femmes, des migrants, des communautés pastorales et autres groupes marginalisés,
- les pratiques d’hygiène et assainissement autour du point d’eau et dans les ménages,
- la manière de gérer l’accès à l’eau entre différents types usagers,
- le degré d’acceptation sociale et adaptation des technologies des PEM aux besoins et moyens des bénéficiaires,
- l’état général des PEM enquêtés, l’état de leurs structures de gestion des PEM,
- les dispositions prises pour assurer la durabilité des PEM,
- les éléments d’une stratégie performante d’approvisionnement durable et d’un système de gestion durable des infrastructures en eau potable, hygiène et assainissement des populations dans le contexte de la décentralisation,
- les changements généraux (depuis l’année de réalisation du PEM,
- la transition entre approche communautaire) et approche maîtrise d’ouvrage communale (MOC) ,
- les relations entre la structure de gestion et la collectivité,
- les relations entre les services techniques (hydraulique, hygiène assainissement) et la collectivité en terme d’appui technique, de contrôle des normes,
- les suggestions pour améliorer les relations de travail en vue d’un meilleur approvisionnement des populations en eau potable et hygiène / assainissement,
- les forces/faibles/ opportunités/ menaces propositions pour juguler faibles et menaces
- suggestions pour l’amélioration des stratégies/approches d’intervention.

Choix des ouvrages/villages pour l’étude

Une série de missions ont été effectuées par le facilitateur de la composante « apprentissage » pour comprendre l’évolution des approches d’intervention de ces partenaires et identifier avec eux les ouvrages/villages sur lesquels chaque partenaire souhaiterait que portent les investigations dans les trois cercles (Bankass, Koro et Douentza). Ces missions ont également été l’occasion de réitérer l’intérêt de des partenaires au processus d’apprentissage.

Chaque structure a été invitée à proposer quatre ouvrages pour l’étude dont deux qu’elle considère fonctionnels et deux, non fonctionnels. Sur la base des ouvrages présentés un échantillon a été proposé en tenant compte des structures, des cercles d’intervention (au moins un ouvrage par structure par cercle), des années de réalisation et des bénéficiaires

Ainsi un échantillon de 23 ouvrages a été sélectionnés (voit Tableau 3) selon les caractéristiques principales suivantes:

- Localité administrative:
 - 9 situés dans le cercle Bankass
 - 6 dans le cercle de Koro
 - 8 dans le cercle de Douentza

Tableau 3 : Localités retenues pour l'étude par structure et par cercle

Structures	Localités (villages par cercle)			Nombre d'ouvrages retenus par structure
	Bankass	Koro	Douentza	
1. CT/ANICT	Ardiana			1
2. Etat	Dogo		Djoulouna Mondoro	3
3. Sahel Eco	Ende Toro Oounouna			2
4. APIDC/ODI	Sogossi Sankolo	Tendeli		3
5. CARE	Sadia Peul Tyi	Sourinde		3
6. CRS/Caritas	Segue	Koroporopen Gan		3
7. WV		Togroronlegou Ogodouroukoun		2
8. USC/ALCOOP			Petaga	1
9. GRAT			Bounban N'beba	2
10. NEF			Boli Poye Synda	3
Nombre d'ouvrages par localité	9	6	8	23

- Période de réalisation
 - Aucun réalisé avant 91
 - 9 réalisés entre 91 et 99 ;
 - 8 réalisés entre 99 et 04 et
 - 6 réalisés entre 04 et 08

- Catégorie de bénéficiaires :
 - 19 dans des villages habités en majorité par des agriculteurs,
 - 2 dans des villages habités en majorité par les éleveurs,
 - 2 au niveau des écoles et
 - aucun réalisé dans des villages habités en majorité par des pêcheurs

- Sur les 23 ouvrages identifiés,
 - 9 puits à grand diamètre (PGD)
 - 8 forages à motrice humaine (FMH)
 - 4 Adductions d'Eau Simples (AES) avec panneaux solaires

- 2 Adductions d'Eau Simples (AES) avec groupe électrogène (système de Plateforme Multifonctionnel) voir tableau de synthèse en annexe...

Recrutement et formation des enquêteurs

En vue de la collecte rapide des données sur le terrain, 7 enquêteurs ont été recrutés :

- un enquêteur chargé des aspects techniques autour de tous les 23 ouvrages d'eau échantillonnés
- 6 enquêteurs repartis en 3 équipes de 2 personnes, une pour chacun des 3 cercles de Koro Bankass et Douentza

Ces enquêteurs ont été formés aux outils de collecte des données au mois de décembre 2008 dans les locaux de Sahel Eco à Sévaré

Collecte des données sur le terrain

La collecte des données sur le terrain a commencé le 11 décembre 08 pour l'enquêteur chargé des aspects techniques et le 18 décembre 08 pour les autres enquêteurs. Elle a consisté pour les aspects techniques à visiter les 23 ouvrages pour apprécier leur état général des ouvrages et à l'administration des guides d'entretien pour les aspects socio économiques et organisationnels.

Tout le long de la période de collecte des données le Facilitateur a effectué des missions auprès de toutes les équipes pour apprécier l'administration du guide par les enquêteurs et les appuyer au besoin. Cela a également permis de mesurer la qualité des données collectées dans les villages visités

Analyse des données et rédaction du rapport

Elles ont consisté à procéder à la synthèse des données par thèmes dans l'encadré 1 et à analyser si on peut tirer des conclusions de cause à effet par rapport aux démarches d'intervention des partenaires dans la réalisation et la gestion des infrastructures hydrauliques. Il s'agissait de voir si telle ou telle démarche d'intervention emprunter par les différents intervenants menait à une meilleure durabilité de l'approvisionnement des populations en eau potable (durabilité des infrastructures d'eau potable)

Ainsi le rapport présente dans un premier temps une analyse de l'état des ouvrages enquêtés avant de présenter les différentes démarches de réalisation des infrastructures dont la mise en place a été accompagnée par les structures qui se sont prêtées à l'étude.

Atelier de restitution du rapport de l'étude et d'identification des leçons et meilleures pratiques en matière d'approvisionnement en eau potable

L'atelier de restitution du rapport "apprentissage "et d'identification des leçons et meilleures pratiques en matière d'approvisionnement en eau potable s'est tenu du 04 au 06 mars 2009 dans la salle de réunion du conseil de cercle de Bankass. Au total 22 personnes (administration, services techniques locaux et régionaux, ONG, élus locaux, ainsi que les enquêteurs qui ont pris part à la collecte des données). Au cours de cet atelier le rapport d'étude a été présenté et amendé et un exercice a été conduit par le facilitateur pour que les participants identifient les leçons et meilleures pratiques.

Atelier de restitution des leçons et meilleures pratiques en matière d'approvisionnement en eau potable

L'atelier de restitution des leçons et meilleures pratiques en matière d'approvisionnement en eau potable s'est tenu les 12 et 13 mars 2009 dans la salle de réunion du conseil de cercle de Bankass. Au total 27 personnes (administration, services techniques locaux et régionaux, ONG, élus locaux, ainsi que les enquêteurs qui ont pris part à la collecte des données). Au cours de cet atelier les leçons et meilleures pratiques en matière d'approvisionnement en eau identifiées lors de l'atelier du 4 au 6 mars ont été présentées et validées par les participants.

Dissemination des résultats de l'étude

La version finale du rapport de l'étude fera l'objet de dissémination à travers la réalisation d'un Cdrom disponible pour les partenaires du projet.

Difficultés rencontrés lors de la mise en œuvre

Le Facilitateur n'a pas pu réaliser aux moments souhaités les missions de prise de contact dans le cadre de l'identification des ouvrages/villages pour l'étude à cause de la non-disponibilité de certains partenaires sur le terrain (chacun préoccupé par ses activités). Ceci a un peu influencé sur le rythme des activités au niveau de la composante.

4. RESULTATS DE L'ETUDE

Ce chapitre présente une synthèse de la fonctionnalité des points d'eau, l'existence et le niveau de fonctionnalité des structures de gestion des points d'eau en fonction des types des point d'eau et de leur période de réalisation ainsi que les résultats par thème étudié

4.1 Synthèse sur les des points d'eau étudiés

Les principaux résultats de l'étude sont résumés en un tableau qui présente la fonctionnalité des points d'eau, l'existence et le niveau de fonctionnalité des structures de gestion des points d'eau en fonction des types des point d'eau et de leur période de réalisation

TABLEAU 4: Classement des ouvrages par fonctionnalité des ouvrages et leurs comites de gestion

				comites/ouvrages	
Fourni de l'eau	A	Sogossi- PMH Tendeli-AES(groupe)	Ounouna-PGD Adiana- PGL Synda-PMH Gan-PMH	Petaga-PGD Ogodouroukoun-PMH Korporopen-AES(solaire)	7/9
	B	Ende Toro-PGD Mondoro-AES(solaire)	Sankolo-AES(groupe) Boli-PMH	Tyi-PGD	3/5
	C	Poye-PGD N'Beba-PGD Bounban-PGD		Sadia Peul-PGD	0/4
Ne fourni pas	D	Dioulouna-AES(solaire)	Togoronlegou-PMH		2/2
	E	Dogo-AES(solaire)		Sourinde-PMH	0/2
		1991- 1999	1999-2004	2004 – 2008	12/22
Périodes de réalisation					

Légende : Sogossi PMH : village de Sogossi et type d'ouvrage a savoir PMH : Forage avec Pompe a Motrice Humanine, PGD : Puits à Grand Diametre ; AES : Adduction d'Eau Sommaire et source d'énergie (groupe) groupe electrogene ou (solaire) panneaux solaires

Catégories de fonctionnalité des points d'eau	
A	fonctionnel et entretenu à la satisfaction des bénéficiaires
B	fonctionnel mais pas la satisfaction des bénéficiaires (débit insuffisant ou superstructure dégradée)
C	fournit de l'eau mais faible niveau d'hygiène de l'eau
D	En panne mais récente et avec perspectives de réparation (le comité a déjà effectué des réparations)
E	panne de long date ou ouvrage jamais fonctionnel

Catégories de fonctionnalité des structures de gestion des points d'eau	
	Comité existe (membres identifiés) et comité fonctionnel (membres connaissent leurs tâches et responsabilités ; tient au moins un document de gestion) Règles d'hygiène élaborées ; règles d'hygiène effectivement appliqués
	Comité existe (membres identifiés) mais a des faiblesses de fonctionnement (membres connaissent peu leurs tâches et responsabilités et/ou aucun document de gestion) Règles d'hygiène élaborées ; règles d'hygiène effectivement appliqués
	Comité existe (membres identifiés) mais a des faiblesses de fonctionnement (membres connaissent peu leurs tâches et responsabilités et/ou aucun document de gestion) Règles d'hygiène inexistantes ou peu ou pas appliquées
rien	Pas de structure de gestion (n'a jamais existé ou a été dissous)

Note: Seulement 22/23 ouvrages ont pu être classés, car les enquêtes n'ont pas eu lieu dans le village de Ségue. Les responsables villageois de Ségue n'ont pas répondu aux questions en disant que CARITAS n'a pas réalisé un ouvrage dans leur village

Analyse du tableau de synthèse

- Sur les 22 ouvrages étudiés, 14 (soit 63,6%) fournissent de l'eau.
- Sur ces 14, 9 (soit 64,3%) fonctionnent à la satisfaction totale de populations, 5 (soit 35,7%) fonctionnent avec quelques insuffisances liés au débit ou à l'état de la superstructure.
- Sur ces 14, 4 (soit 28,6%) sont réalisés pendant la période 1991 -1999, 6 (soit 42,8%) sont réalisés pendant la période 1999- 2004, 4 (soit 28,6%) sont réalisés pendant la période 2004-2008
- Sur ces 14, 4 (soit 28,6%) sont des AES (dont 2 solaires 2 groupes), 5 (soit 35,7%) sont des PMH, 5(soit 35,7%) sont des PGD,
- Sur ces 14, 10 (soit 71,4% ont des comités de gestion.
- Sur les 10 qui ont des comités de gestion, trois (3) seulement (soit 30%) fonctionnent normalement (avec documents de gestion), six (6) fonctionnent sans document de gestion 1 pas de document et observe aucune règle d'hygiène autour du point d'eau
- Sur les 22 ouvrages étudiés, 4 ne fonctionnent pas
- Sur ces 4 qui ne fonctionnent pas, 2 ont des comités de gestion et 2 n'en ont pas
- Sur ces 4, 2 sont des AES et 2 sont des PMH
- Sur ces 4, 2 ont été réalisés entre 1991 et 1999 (tous des AES) ; 1 a été réalisé entre 1999 à 2004 (PMH), 1 a été réalisé entre 2004 2008 (PMH)
- Sur les 22 ouvrages étudiés on peut noter un groupe intermédiaire d'ouvrage qui fournissent de l'eau en absence de comité de gestion et toute règle d'hygiène au tour du point d'eau. Ce sont essentiellement les PGD. Cela peut se comprendre dans la mesure où les PGD ne nécessitent pas une maintenance exigeante. En générale les ouvrages qui fonctionnent en l'absence de comité de gestion sont les PGD
- Sur les 5 AES étudiés, 3 fournissent de l'eau et 2 ne fournissent pas de l'eau
- Tous les 2 qui ne fournissent pas de l'eau n'ont pas de comité de gestion
- Sur les 3 qui fournissent de l'eau, 1 n'a pas de structure de gestion. Cet ouvrage a été réalisée récemment (2004 et 2008)

- Sur les 7 PMH, 5 fournissent de l'eau et 2 ne fournissent pas de l'eau
- Tous les PMH qui fournissent de l'eau ont des comite de gestion
- Sur les 2 qui ne fournissent pas de l'eau 1 a un comite qui ne fonctionne pas 1 n'a pas de comité
- Les 8 PGD étudiés fournissent tous de l'eau avec ou sans comité de gestion état de l'hygiène autour du point d'eau

Il ressort de cette analyse que :

- L'existence/fonctionnalité de gestion est importante dans la fonctionnalité des AES et PMH.
- L'existence/fonctionnalité de la structure de gestion est pas capitale dans la fonctionnalité des PGD

4.2 RESULTAS PAR THEME ETUDIE

4.2.1 THEME 1 : Quel système de gestion des infrastructures d'eau hygiène et assainissement, comment l'organiser et le mettre en œuvre pour assurer la durabilité de l'accès à l'eau potable dans le contexte de la décentralisation?

Pour renseigner ce thème l'étude s'est penchée sur

- la présentation des approches et démarches de réalisations des PEM des différents acteurs ;
- la compréhension des processus de **réalisation des PEM (de l'expression du besoin à l'exploitation en passant par la réalisation ainsi que des critères de leur réalisation selon les bénéficiaires.**

APPROCHES/DÉMARCHES DE RÉALISATION DES POINTS D'EAU MODERNE

World Vision base de Koro

Les villages qui le souhaitent formulent une demande qu'ils font contresigner/viser par le maire de leur commune. Ils apportent ensuite cette demande signée du maire à WV

WV reçoit les demandes et mènent des enquêtes dans les villages qui ont fait les demandes (existence d'autres infrastructures, cohésion sociale, contribution, etc.).

NB : Ce sont les villages dans lesquels il y a des enfants parrainés par WV qui peuvent bénéficier des réalisations de WV. L'existence d'au moins 16 latrines ordinaires ou au moins 5 latrines modernes est aussi une condition de réalisation d'un forage dans un village

WV procède au dépouillement de ces enquêtes et envoie les résultats à Bla (base du projet Eau de WV) pour le choix des villages bénéficiaires. Les résultats de ce processus sont ensuite restitués aux villages ayant postulé. A la planification annuelle des activités tous les partenaires sont invités Des animations sont alors conduites dans les villages retenus pour la mobilisation de la contribution villageoise (100 000FCFA) et mise en place du comité de gestion du point d'eau. Le comité de gestion est formé sur les pratiques d'hygiène et d'assainissement, les maladies liées à l'eau, l'entretien des pompes et équipé par WV en petits matériels d'assainissement (pics pelles brouettes, balaie, etc.) Son travail est d'organiser les travaux et sensibiliser la population sur les maladies liées à l'eau HA

Les contributions financières villageoises (100 000f/village) doivent être mobilisées avant la réalisation. Le village fait également une contribution physique (par exple : garder le chantier, mettre à disposition un magasin pour le matériels et matériaux et logement de l'équipe technique, main d'œuvre non qualifiée, etc.). Les 100 000 FCFA sont versés à WV pour constat. Le village ouvre ensuite un compte en banque ou SFD. Prévus pour servir de fonds d'entretien des ouvrages par la suite pour le village ces fonds sont transférer par WV dans ce compte du village.

Avant la réalisation des ouvrages, des études géophysiques sont faites pour identifier les sites favorables. Les ouvrages réalisés sont généralement les forages ou des AES (par principe interne WV ne réalise plus des PGD). WV dispose lui-même d'une équipe technique à cet effet

En même temps que l'ouvrage est entrain d'être réalisé :

- Des relais sont identifiés par le service de santé local et formés par WV (2 par villages) qui travailleront à sensibiliser les populations sur le trachome
- Des volontaires identifiés en AG villageoise et formés en construction de dalle de latines « SANPLAT » et équipés (moule, fer, ciment, etc.)
- Des artisans réparateurs (2 par commune) sont identifiés en AG villageoise par les communes et formés par la DRHE sous financement WV. Ce sont ces artisans qui forment ensuite les maintenanciers dont le travail se limite à la maintenance (bénévolat) des infrastructures. En cas de panne, on fait recours à un artisan réparateur qui est rémunéré pour sa prestation. le mandat d'artisan est de 1an.
- Des maintenanciers sont identifiés par les villages (en AG) et formés par WV (2 par village). Un équipement est fourni (boite à outils) et gardé au niveau de la mairie sous la gestion de celle-ci. Ils exercent bénévolement
- Après la réalisation du forage, la qualité de l'eau est analysée avant l'installation de la pompe. On procède ensuite à la réception provisoire et définitive. Un système de redevance d'eau est mis en place et appliqué.

Approche FENU (APIDC)

Le projet consulte les Programme de Développement locaux des cercle l'élaboration est sensé avoir été faite à partir d'un diagnostic impliquant toutes les populations. S'il y ressort un ouvrage d'eau, le projet l'exécute.

Dans le but d'assurer la durabilité des PEM, chaque village devrait mobiliser 80000 F ; les versés dans SFD et apporter le reçu de versement pour attester que la somme a été versée avant la réalisation du PEM. Le FENU formait des mécaniciens. Des comités de gestion des PEM étaient également mis en place et formés. Une cotisation de 50 F par mois et par famille à été instaurée. Cette somme est versée dans une caisse de proximité (pour gérer les cas de panne et l'entretien).

Approche PASEPARE (APIDC/ODI Sahel)

Les villages de la zone d'intervention qui le souhaitent font la demande à la direction régionale de l'hydraulique à travers leur commune (la demande doit porter la signature pour avis du maire).

La DRHE procède au dépouillement des demandes et identifie les villages bénéficiaires potentiels.

Les noms des villages retenus à l'issue de ce dépouillement sont transmis ensuite au consortium APDIC/ ODI sahel qui réalise les études de base.

Les résultats des études de base sont ensuite transmis à la DRHE qui fait le choix définitif des villages bénéficiaires

Des animations sont conduites par le consortium pour la mobilisation/organisation communautaire et la libération des contributions villageoises

Pendant et après la réalisation des infrastructures, le travail du consortium consiste à la sensibilisation des populations pour la mobilisation des matériels et matériaux, la responsabilisation des populations et l'information- éducation- communication à la gestion des ouvrages d'eau, HA

Pour la pérennisation du PEM une contribution financière de 180 000 f par forage est demandée au village (dont 60000 est payé par la mairie et 120 000 par le village lui-même). Cette somme doit être versée à la perception pour constat. Elle est ensuite reversée au CG du PEM qui la garde dans un compte ouvert à cet effet dans une banque ou SFD proche.

La DRHE fait une proposition de DAO et lance et octroie les marchés.

L'entreprise retenue exécute le PEM

USC /SoS/ ALCOP (Douentza)

L'approche développée par USC/SoS est participative et valorise les savoirs locaux. Elle réalise et réhabilite des puits et mène plusieurs activités d'hygiène et d'assainissement (animations, construction de latrines communales et familiales, collecte et transformation des déchets plastiques, gestion des dépôts d'ordures, etc.)

Lorsque le village exprime le besoin de réalisation d'un PEM, USC/SoS lui demande de faire une estimation de la profondeur du point d'eau (valorisation des savoirs locaux pour améliorer les interventions). Il est ensuite procédé à l'estimation technique qui est comparée à l'estimation traditionnelle des populations.

A partir de ces estimations, le coût de l'ouvrage est évalué pour fixer la contribution du village (entre 50 000 et 100 000 F CFA (espèce et nature). Un calendrier provisoire de démarrage des travaux est proposé selon leur disponibilité.

Un projet de réalisation du PEM est élaboré sur la base de cette évaluation et du calendrier de démarrage des travaux et soumis à un bailleur pour financement.

Si l'ouvrage est financé, une étude de base est conduite pour avoir les données de base sur le nombre d'ouvrages existant et leur état de fonctionnalité, les maladies liées à l'eau, etc. une restitution des résultats de ce diagnostic est faite au village et constitue la base des animations.

Un comité HA est mis en place par le village à partir des critères proposés par le projet. Celui-ci constitue le relais avec le projet. Le nombre de ses membres dépend de la taille du village ou nombre de quartier (il faut toujours plus de femmes que d'hommes car elles sont les principales utilisatrices de l'eau).

Le choix du site est fait par le village. Le choix de la technologie est fait par le projet. La réalisation du PEM est faite par le projet

En même temps que se fait la réalisation du PEM, des séries d'animation sont conduites par le projet avec la méthode/outils GRAAP

- boire l'eau propre (entretenir le point d'eau, suspensoir, pas boire l'eau de surface, techniques de traitement de l'eau au javel ; nécessité du mur de clôture de point d'eau
- hygiène du milieu (tas d'ordure, maison en désordre, aliments couverts, organisation des journées de salubrité, gestion des ordures)
- les microbes (promotion de l'utilisation de tamis filtres construction de latrines
- etc.

L'approche de USC/SoS (depuis 1985) n'a pas changé avec la décentralisation, mais il ya une collaboration mutuelle entre les collectivités et USC (les communes invitent Alcopop pour l'élaboration des PDSEC dont copie est lui est remise ; USC associe les élus à tout ce qu'elle fait)

GRAT

Le GRAT depuis qu'il intervient dans la région de Mopti s'est préoccupé du développement de façon générale dans la région c'est pourquoi plusieurs domaines d'interventions ont été constatés dont celui li é à la fourniture et aux conditions d'accès de l'eau potable. L'approche utilisée par le GRAT a évolué depuis qu'on est passé au stade de la décentralisation avec l'implication de ces nouveaux acteurs qui jouent dans certains cas le rôle de maîtrise d'ouvrage car les besoins sont exprimés dans les différents PDSEC. Avant l'avènement de ces communes le GRAT avant d'intervenir faisait un diagnostic participatif pour voir les besoins et priorités des villages, c'est après qu'un dossier est fait et est soumis pour financement.

- **Avec le PAIB**

Le GRAT était l'ONG chargée d'intermédiation sociale ; de développement communautaire dans le cercle de Douentza ; ONG de développement communautaire (DC). Les réalisations ont porté sur les puits à grand diamètre et les puits citernes. Avant de réaliser un PEM; un diagnostic est conduit par le PAIB ; le CECI était le maitre d'ouvrage délégué (MOD). GRAT conduit les animations pour la mobilisation de la participation communautaire ; la sensibilisation autour des points d'eau avec vidéo sur entre autres les maladies liées à l'eau l'hygiène et l'assainissement et le suivi des activités ;

Au cours de la 2^{ème} phase du PAIB, le GRAT a été ONG maitre d'ouvrage délégué (MOD) dans le même cercle de Douentza mais avec cette fois ci des communes différentes

- **Avec PROTOS**

Dans le contexte de la décentralisation tout ce que le GRAT fait est en rapport avec les différents PDSEC des différentes communes ;les communes jouent un grand rôle dans ce projet notamment le choix de l'ONG d'intermédiation

Le GRAT a intervenu et continue d'intervenir dans les actions liées à :

- l'hygiène
- à L'assainissement dans les villages d'intervention et
- à l'organisation des usagers d'eau tout en les appuyant
- à avoir un compte dans une agence de micro crédit (kondo jigima) servant à assurer la maintenance et la réparation des pompes

- **Avec CHRISTIAN AID /UE**

C'est un projet spécifique que le GRAT avait avec CHRISTIAN AID dans deux arrondissements du cercle de Mopti (Korientzé et Sendegué). Après la 1^{ère} phase une seconde a été élaborée et financée par l'UE et CHRISTIAN AID là c'est une approche participative partie de la demande des bénéficiaires d'avoir un appui pour leur permettre de quitter ce stade de pauvreté : d'où l'élaboration d'un document de projet sur la sécurité alimentaire ;avec comme activités entre autres la réalisation des points d'eau modernes et ma mise en place d'un système de gestion rapproché des exploitants /bénéficiaires ;

De façon générale le GRAT à chaque fois qu'il intervient dans un domaine met en place des structures locales chargées de prendre la relève à la fin du projet/programme. Ces structures sont formées dans les domaines relatifs à l'activité.

NEF

NEF réalise les puits ou forages selon le cas, réhabilitation de point d'eau, collecte des eaux de pluies pour la boisson (impluviums) dans les écoles, aménagement de mares (pour abreuvement des animaux (transhumants) : service eau payant), AES à partir de source naturel

A partir de l'avènement de la décentralisation, les villages expriment leurs besoins, la collectivité inscrit ces besoins dans le plan de développement, les services techniques et les ONG confirment la pertinence et la faisabilité. Par rapport au choix du site, les villages désignent leur préférence (lieu) mais le choix définitif est technique et dépend des études géophysiques. Les règles sont définies entièrement par le village bénéficiaire. La participation villages est de : 40 000 Fcfa pour les forages et 50 000 Fcfa plus 10 personnes par jour pour les puits

La stratégie NEF est basée sur la responsabilisation et l'implication des populations bénéficiaires et le renforcement des capacités des populations à maintenir le point d'eau. Systématiquement tout les PEM réalisés sont accompagnés de formation en alphabétisation. Cela a permis d'avoir dans les villages des alphabétisés qui ont ensuite été formés techniquement. La NEF appui, forme les responsables villageois sur les étapes de la construction des puits et renforce leurs capacités sur les rapports avec les bailleurs : transmission des pièces justificatives, formation au suivi du cours du marché des produits, formation à l'élaboration des devis des puits. Le village ouvre un compte à la BNDA destiné à recevoir les fonds de la réalisation du point d'eau. Le village achète les matériaux et fourni de la main d'œuvre non qualifiée

Une structure de gestion du point d'eau est mise en place avant la réalisation pour que la structure soit responsabilisée dès le départ (documents de gestion du chantier, suivi de l'état d'avancement des travaux, etc.). Dans la composition de la structure de gestion on ne donne pas un nombre fixe de membre. On explique le rôle de la structure et c'est au village de choisir le nombre et les membres. On commence et on voit ensemble si le travail de la structure se passe bien. On veille au genre et on peut étayer le nombre si le village le juge nécessaire. Les documents modèles de reçu, factures, gestion de stock, cahier de réunion et de comptabilité sont remis

Par rapport aux règles d'HA sur le point d'eau, le module est fait par rapport à la monographie des habitudes HA dans les villages : HA autour des points d'eau ; salubrité dans les villages. Il n'y a pas beaucoup de latrines dans les villages dans la zone, mais on commence par dire de sélectionner « là ou aller » (NB : A Pouti par exemple, les habitants s'approvisionnaient en eau de l'eau d'une source récupérée dans une vallée et les habitants défèquent entre la source et la vallée. Une sensibilisation conduite dans ce village par les agents du projet leur a permis de comprendre qu'en déféquant entre la source et la vallée tous ces déchets sont drainés dans l'eau de la vallée en saison des pluies et de prendre la décision de changer immédiatement de lieu de défécation)

En réponse à l'abandon des pompes, la Nef a approché les sociétés qui distribuent les pièces (India, Vernier, etc.) pour une distribution rapprochée. Après les investigations des distributeurs sur le marché local (trouver un commerçant disposé et capable de faire la distribution rapprochée sans succès), la NEF s'est engagé à stocker les pièces, et a fait une large diffusion sur la disponibilité de ces pièces à la radio. Les pièces sont vendues sans grand intérêt/bénéfice. Avec les réparateurs les prix des pièces n'étaient pas accessibles, ceux-ci s'étant livrés à une surenchère (doublent les prix des pièces). La mise à disposition des pièces et l'information ont évité que les réparateurs continuent d'escroquer les villageois. Un réseau de maintenanciers de pompe est mis en place au niveau de chaque commune

CARE

L'approche Village

CARE International au Mali a commencé par intervenir directement avec les communautés dans le cadre de l'approvisionnement en eau potable. Cette approche a consisté à identifier les besoins des populations village par village. Une fois les besoins recensés, le Chef de Village transmettait la demande d'appui au niveau du projet qui exécute le point d'eau.

Le comité de gestion du point d'eau est mis en place. Les comités de gestion de puits sont composés de 5 membres (il faut 3 femmes/5membres qui les composent) avec l'objectif d'intégrer le comité aux puisatiers qui le conseille et l'informe au fur et à mesure sur le point d'eau. Care assure la formation du comité (traitement de l'eau, rôle et responsabilité des populations dans l'entretien des ouvrages, l'hygiène et assainissement autour du point d'eau salubre et animation par équipe care

Avant les ASACO, le personnel de care (projet santé) assurait la formation en HA. Avec l'avènement des ASACO; celles-ci ont assuré les formations. L'agent care suit le suivi par les populations. C'est dans la volonté d'impliquer et de responsabiliser les populations que les ASACO ont été sollicitées pour les formations en hygiène et assainissement après la réalisation des points d'eau.

L'approche « commune »

Avec l'avènement de la décentralisation au Mali, l'approche a changé, c'est la commune qui est en partenariat avec le projet à travers une délibération du conseil communal. Les besoins en eau potable inscrits dans son Plan de Développement Economique, Social et Culturel (PDESC) sont cofinancés par le projet et la commune avec l'appui des Centres de Conseil Communaux (CCC) dans la maîtrise d'ouvrage communale (MOC)

Avec le PAIB

Les dossiers d'appel d'offres (DAO) étaient préparés par Care/PAIB, Lancement DAO fait par Care PAIB. Les avis sont ouverts et le dépouillement impliquait le maire de la commune concernée. Elle était suivie de la sélection de l'entreprise et du contrôleur de chantier. Chaque village ouvrait un compte qui recevrait les fonds pour la réalisation des ouvrages. (NB : les communes avaient encore de très faibles capacités)

Avec le PACKOB, PACOB

La MO (maîtrise d'ouvrage) a passé complétement sous la responsabilité des collectivités. Les élus ont été formés à la MOC (renforcement des capacités des collectivistes pour assurer la MOC). Le montage des DAO est désormais faite par les collectivités avec l'appui et l'information sur les entreprises par les CCC. Les DAO étaient vendus de 25000 à 50000. les dépouillement et la passation des marches sont faits par la commune avec l'appui des CCC. Les CCC participent au dépouillement mais ne participent pas au vote. Les marchés sont attribués par la commune.

Les rôles et responsabilité des populations dans le suivi du chantier, ainsi que ceux des élus dans le suivi de la qualité de l'ouvrage étaient définis.

C'est sur présentation des factures par le prestataire à Care qu'elle verse l'argent à la perception (conformément aux protocoles entre organisations non gouvernementales (ONG) et la commune et entre Care et la perception. C'est après cela que le prestataire, muni de ces factures plus la lettre du maire indiquant que le service/travail est fait », l'ordre de recette du maire se rend à la perception pour être payé

Un comite est mis en place avant la réalisation par la commune, avec l'objectif d'intégrer le comité aux puisatiers qui le conseille et l'informe au fur et a mesure sur le point d'eau. Avant Care prenait en charge les frais de mise en place et de formation de ce comité, actuellement ce sont les communes elles mêmes qui doivent le faire.

NB : Dans tous les cas, la sélection des communes et villages cibles se fait à travers un diagnostic participatif

Pour assurer la qualité de l'eau, des sensibilisations sont faites à l'endroit des populations en hygiène et assainissement des points d'eau potable.

Le travail de purification de l'eau des puits a été confié aux services techniques.

SAHEL ECO

De 2004 à maintenant (2008)

- Les villages qui le souhaitent font les demandes au projet.
- **Les collectivités sont impliquées dans le choix des villages bénéficiaires et le suivi des chantiers**
- Tenue d'une réunion de concertation regroupant les responsables des associations de GRN et des communes concernés au cours de laquelle des critères de sélection sont établis, les villages demandeurs sont classés par ordre de priorité et les villages bénéficiaires des puits sont choisis (nombre selon fonds disponible)
- Visite d'information et d'étude de faisabilité dans les villages choisis (confirmation du besoin; de la capacité et motivation du village ; de la profondeur de la nappe et type de sous sol). Si pour une raison ou une autre, le creusement d'un puits s'avère impraticable ou pas nécessaire, les associations et communes choisiront un remplaçant selon l'ordre de priorité des villages demandeurs.
- Mise en place des Comités Puits par les villages. Le choix des membres est laissé au village mais il est recommandé de choisir jusqu'à 10 personnes avec un minimum de 2 femmes. Les critères de choix sont surtout la disponibilité, l'honnêteté et la motivation pour le travail.
- Formation des membres des comités puits. Les membres illettrés suivront une formation intensive de 60 jours en notions de lecture et écriture en langues locales et les membres lettrés en français, une formation de recyclage ou conversion (français/langue locale) au besoin. Ensuite tous les membres du comité suivront une formation technique de 15 jours sur les thèmes suivants : choix de site; élaboration de devis ; organisation du travail (tâches et responsabilités) ; gestion de fonds et comptabilité simple ; hygiène et assainissement.
- Elaboration des devis estimatifs par les Comités Puits. Vérification du devis (correction au besoin) et approbation par Sahel ECO
- **Recrutement de prestataires (entreprise et technicien chargé du suivi)**
- **Mise en exécution des chantiers puits** par les Comités Puits. Les fonds sont versés aux comités puits en trois tranches et un technicien fournit un suivi appui technique au comité pendant des visites. Les comités s'occupent de tous les aspects de la gestion de leur chantier y compris le choix de puisatiers, le ravitaillement en fer, ciment et matériaux locaux et l'organisation de la main d'œuvre non qualifiée qui est fourni par le village.
- Organisation des séances d'animation en hygiène dans les villages bénéficiaires de puits (cette activité se fait pendant ou après l'exécution du chantier puits selon le programme établi avec le village).
- Réception des puits par les villages. A la fin des travaux le Comité Puits fait un compte rendu en assemblée villageoise de l'utilisation des fonds et soumet un bilan écrit à Sahel ECO avec les pièces justificatives. Un PV de réception du puits est signé par le technicien, le chef du village et le Président du Comité Puits.

1999 à 2002

- Les villages font des demandes adressées aux associations de GRN de leur localité
- Les associations de GRN choisissent les villages bénéficiaires après avoir analysé les demandes avec l'appui du projet (pas d'implication de la commune)
- Un comité puits est mis en place dont les membres sont alphabétisés et formés techniquement en matière de creusement et de gestion des puits (voir ci-dessus)
- Le village bénéficiaire choisit le prestataire (puisatier local/main d'œuvre spécialisé) à partir d'une liste approuvée par le projet

- Forte participation/implication de la population dans la réalisation du puits (Apport financier, main d'œuvre non qualifiée, approvisionnement en matériaux locaux, achat de matériaux non locaux, suivi technique du chantier)

1994-1999

- Les villages font des demandes adressées au projet
- Le projet choisit les villages bénéficiaires après l'analyse des demandes
- Un comité puits est mis en place dont les membres sont alphabétisés et formés techniquement en matière de creusement (budget, organisation et suivi de chantier...) et de gestion des puits
- Le projet choisit et recrute la main d'œuvre spécialisée (puisatiers locaux) sur contrat
- Forte participation/implication de la population dans la réalisation du puits (Apport financier, main d'œuvre non qualifiée, approvisionnement en matériaux locaux, achat de matériaux non locaux, suivi technique du chantier)

1992 à 1994

- Le projet choisit les villages bénéficiaires des puits sur la base des résultats d'une étude qu'il mène (sur la demande /besoin pressante du terrain)
- Les puits sont exécutés exclusivement par le projet (choix de puisatier, achat de matériels)
- Peu de participation/implication de la population
- Pas de renforcement de capacités

CARITAS/CRS

Les événements marquants de la démarche CRS/CARITAS de réalisation des PEM sont les suivantes

1973 - 1977 L'ère de la pendule et de la poudre indigène

Exécution du Premier programme d'hydraulique rurale sur le Plateau dogon

1978-1995 L'introduction de la sonde et de la photo aérienne

Exécution du second programme d'hydraulique rurale sur le Plateau dogon à travers plusieurs phases

1984-1998 L'aventure dans le sable

Exécution du premier Programme d'hydraulique villageoise dans la paroisse de Pel Maoudé

1986-1988 : Exécution du second Programme d'hydraulique villageoise dans la paroisse de Pel Maoudé

1997-2000 : L'approche mini adduction et de cogestion

Exécution du Projet hydraulique des Paroisses de Barapireli, Pel et Ségué / BPS

1998-2002 : Exécution du premier programme d'hydraulique rurale dans les paroisses de Pel Maoudé et Ségué, cercles de Bankass et Koro

1998-2003 Le rayonnement : vers la prestation de services
Exécution du troisième Programme d'hydraulique villageoise dans la Paroisse de Pel Maoudé

1999-2008 Vers une alliance institutionnelle:
Arrivée de CRS pour conduire une intervention de proximité en partenariat avec Caritas

2003-2005 Exécution du second Programme d'hydraulique villageoise dans les paroisses de Pel Maoudé et Ségué, cercles de Bankass et Koro

2005-2008 Exécution du troisième Programme d'hydraulique villageoise dans les Paroisses de Pel Maoudé et Ségué, cercles de Bankass et Koro

Tout au long de cette longue présence sur le terrain, Caritas a adapté ses approches d'intervention en alimentation en eau selon les types de PEM et au regard des contextes institutionnels ou politiques qui prévalaient. On distingue 2 grandes phases : - avant la décentralisation et - pendant la décentralisation, pendant lesquelles , Caritas a conduit des actions de réalisation de forages (pompes à motricité humaine), de puits citernes à grand diamètre, de puits moderne simple à grand diamètre, des AES et de micro-barrages dans les cercles de Bandiagara, Bankass, Douentza et Koro.

Les approches typiques de réalisation en régie d'un puits moderne simple à grand diamètre de la CARITAS Mopti dans les cercles de Bankass et Koro se présentent comme suit:

I- Approches avant la décentralisation

A cette époque, les démarches de réalisation d'un puits moderne à grand diamètre suivaient les étapes ci-dessous :

- 1. Enregistrement de la demande villageoise**
- 2. Appréciation de la demande :** identification du besoin réel et de l'adhésion communautaire à l'idée du projet.
- 3. Etude technique :** identification de la nappe par la pendule, choix du site
- 4. Etude socio-économique**
- 5. Programmation de l'action**
- 6. Animation villageoise :** les maladies liées à l'eau, hygiène de l'eau, hygiène au village, hygiène corporelle,
- 7. Mobilisation sociale :** explication de l'approche du projet, mise en place d'un comité villageois de coordination de la participation villageoise à la réalisation du chantier, constitution des groupes de travail, organisation de l'accueil de l'équipe et des matériaux, construction d'un hangar devant abriter le compresseur, choix de 2 jeunes devant être formés comme puisatiers et maçon de puits
- 8. Mobilisation de la contribution financière villageoise :** définition des stratégies internes, levée des fonds, versement à Caritas
- 9. Exécution du chantier** avec l'investissement humain des bénéficiaires et la prise en charge par ceux-ci de la nourriture et du logement de l'équipe technique placée au chantier. Le village assure aussi le service de gardiennage des équipements (compresseur et accessoires)
- 10. Suivi technique et organisationnel du chantier** par le comité villageois et par Caritas (technicien et animateur)
- 11. Evaluation participative** des travaux en fin de chantier
- 12. Mise en place d'un comité villageois de gestion du puits**
- 13. Détermination du code de conduite ou règlement** pour l'utilisation et la gestion de l'ouvrage
- 14. Formation des membres du comité :** rôles et responsabilités, hygiène de l'eau et techniques de javellisation,
- 15. Suivi** de la gestion de l'ouvrage par Caritas pendant une année
- 16. Intervention technique** (réparation de la maçonnerie) selon besoin
- 17. Remise de l'ouvrage aux bénéficiaires à travers le comité**

II- Approches depuis l'instauration de la décentralisation

Les grandes lignes n'ont pas changé mais elles furent adaptées pour prendre en compte le rôle des nouveaux acteurs qui sont les autorités communales:

1. **Enregistrement de la demande** : elle peut émane directement de la communauté villageoise ou du Maire. Dans le premier cas, elle doit requérir l'approbation du Maire.
2. **Appréciation de la demande** : comparaison avec les priorités communales sur la base du PDSEC. identification du besoin réel sur le terrain et de vérification de l'adhésion communautaire à l'idée du projet,
3. **Etude technique** : identification de la nappe par la pendule, choix du site
4. **Etude socio-économique**
5. **Programmation de l'action par l'équipe de caritas** : cette programmation est transmise à la commune et à la communauté
6. **Animation villageoise** : les maladies liées à l'eau, hygiène de l'eau, hygiène au village, hygiène corporelle,
7. **Mobilisation communautaire** : explication de l'approche du projet, mise en place d'un comité villageois de coordination de la participation villageoise à la réalisation du chantier, constitution des groupes de travail, organisation de l'accueil de l'équipe et des matériaux, construction d'un hangar devant abriter le compresseur, choix de 2 jeunes devant être formés comme puisatiers et maçon de puits
8. **Mobilisation communale** : détermination des rôles et responsabilités de la commune dans la réalisation du puits,
9. **Mobilisation de la contribution financière** : elle représente 5% du coût de l'ouvrage. Sa mobilisation incombe désormais à la commune qui lève les fonds et les verse à Caritas
10. **Exécution du chantier** avec l'investissement humain des bénéficiaires et la prise en charge par ceux-ci de la nourriture et du logement de l'équipe technique placée au chantier. Le village assure aussi le service de gardiennage des équipements (compresseur et accessoires)
11. **Suivi technique et organisationnel du chantier** par le comité villageois, la commune et par Caritas (technicien et animateur)
12. **Evaluation participative** des travaux en fin de chantier : bénéficiaires, la commune, le service technique local de l'hydraulique et caritas
13. **Mise en place d'un comité villageois de gestion du puits**
14. **Détermination du code de conduite ou règlement** pour l'utilisation et la gestion de l'ouvrage
15. **Formation des membres du comité** : rôles et responsabilités, hygiène de l'eau et techniques de javellisation, sur la décentralisation et le rôle des autorités communales dans la gestion de l'eau
16. **Suivi** de la gestion de l'ouvrage par Caritas pendant une année
17. **Intervention technique** (réparation de la maçonnerie) selon besoin
18. **Remise de l'ouvrage (réception provisoire et définitive) aux bénéficiaires à travers le comité** et avec la participation des autorités communales et des représentants de l'administration et des services techniques

NB : les travaux sont encore réalisés en régie car Caritas dispose l'expertise et les matériels nécessaires pour la réalisation d'un puits moderne simple de grande profondeur (jusqu'à 70 m) en terrain tendre tout comme en terrain dur ou rocheux.

COLLECTIVITES: Maitrise d'Ouvrage Communale (MOC)

Identification

- Exprimer le besoin
- Retenir les demandes.
- Evaluer la pertinence de la demande
- Faire les études générales et approfondies du milieu
- Vérifier la cohérence avec programme de l'Etat
- Vérifier si la demande exprimée est inscrite au PDSEC

Formulation

Définir la nature de l'ouvrage

Choisir le mode de gestion de l'ouvrage

Etablir les caractéristiques de l'ouvrage

Recruter les prestataires de services

- Déterminer la localisation de l'ouvrage et procurer le terrain ou l'espace nécessaire
- Arrêter l'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération
- Concevoir, décrire, présenter et évaluer l'ouvrage (plans, dessins, devis, spécifications techniques) dans le respect des normes et réglementation en vigueur
- Préparer les dossiers d'appel d'offres et de passation de marché
- S'assurer de l'adéquation du Budget disponible pour l'opération
- Vérifier si les plans, devis, spécifications techniques suivent la réglementation et les normes en vigueur
- Vérifier la régularité des dossiers d'appel d'offres et de passation de marché

Recherche de financement

- Mobiliser les ressources financières en nature et en espèce
- Rechercher le financement complémentaire

Exécution de l'ouvrage

- Lancer l'Appel d'offres
- Passer les marchés avec le ou les Entrepreneur (s) ou Tâcheron(s)
- Signer les contrats de réalisation
- Suivre la réalisation
- Participer aux réunions du chantier
- Payer l'entreprise ou le tâcheron
- Payer le maître d'œuvre
- Réceptionner provisoirement et définitivement les travaux
- Règlement des conflits avec les prestataires (maître d'œuvre, entreprise / tâcheron)
- Contrôler la qualité et la quantité des matériaux ainsi que leur mise en œuvre
- Diriger les marchés conformément aux documents du marché et à la réglementation en vigueur
- Superviser les travaux et veiller au respect de la réglementation en vigueur
- Vérifier la qualité de l'ouvrage à la réception (composition chimique de l'eau etc.)
- Faire un suivi financier de l'exécution des travaux

Exploitation de l'ouvrage

- Définir le système organisationnel et de gestion à mettre en place
- Elaboration du règlement intérieur du comité de gestion des règles d'usages de l'ouvrage
- Elaboration des outils de gestion
- Former les membres du comité de gestion sur leurs rôles respectifs et la gestion de l'ouvrage
- Tenue des outils de gestion
- Maintenance et entretien / traitement de l'ouvrage
- Suivi de la gestion de l'ouvrage

ANALYSES thème 1

PROCESSUS /DEMARCHE DE REALISATION DU POINT D'EAU (de l'expression du besoin à l'exploitation)

En général les besoins pour la réalisation des PEM sont exprimés par les villages bénéficiaires (environ 70% des cas)

Dans un seul cas, l'initiative de réalisation du point d'eau est venue de l'organisme d'appui (cas de Sourindé) 4%

Les interlocuteurs dans les villages de Ende Toro, Sankolo, Thyi , Dogo, Sadia peul, Ségué n'ont pu fournir d'information sur le processus et la démarche de réalisation des PEM dans leur village (26%)

LES CRITERES/ CONDITIONS DE LA REALISATION DES POINTS D'EAU MODERNES /EVOLUTION

Dans l'ensemble, les villages ont expérimenté 2 principaux critères/ conditions de la réalisation du point d'eau/évolution similaires :

- Depuis la décentralisation, la réalisation du PEM est toujours basée sur l'existence et l'expression du besoin d'eau potable.
- des contributions financières et/ou physiques ont été chaque fois demandées aux villages bénéficiaires). Selon les ouvrages, les contributions demandées différent (voir approches)

Résumé

Les données permettent de comprendre les processus de **réalisation des PEM d'organisations d'appui (de l'expression du besoin à l'exploitation en passant par la réalisation ainsi que des critères de leur réalisation selon les bénéficiaires et servent de base pour l'analyse autour des thèmes de l'étude.**

- Leur analyse montre que les approches d'intervention des organisations d'appui (OA) en matière d'approvisionnement en eau des populations. Malgré la diversité des approches, les organisations d'appui (OA) démontrent un souci commun d'implication des bénéficiaires et de durabilité des PEM ; se traduisant par la conduite d'actions de renforcement de capacités organisationnelles et techniques des villages bénéficiaires.

4.2.2 THEME 2 : Comment impliquer les bénéficiaires dans le choix du site, du système de gestion, de la technologie de l'infrastructures/ouvrages à réaliser afin d'assurer la durabilité?

Pour renseigner ce thème, l'étude s'est penchée sur l'analyse des places, et rôles des acteurs, surtout les bénéficiaires, dans

- la définition du besoin,
- le choix du site,
- choix de la technologie,
- la définition des règles de gestion,
- leur participation à la réalisation des PEM ,
- le processus de mise en place des règles et de la structure de gestion des PEM
- ainsi que le degré d'acceptation sociale et d'adaptation de la technologie aux besoins et moyens des bénéficiaires

PROCESSUS ET ACTEURS

Dans la majeure partie des villages enquêtés (70%), les bénéficiaires ont joué un rôle déterminant dans la définition du besoin, le choix des sites de PEM, et la définition des règles de gestion et ont participé financièrement et physiquement à leur réalisation.

Dans environ 9% des villages enquêtés le choix du site de la technologie et souvent même de règles de gestion ont été définis par l'OA :

- A Sourindé les populations ont indiqué que la technologie du PEM n'a pas respecté leur choix (« nous avons demandé un puits à grand diamètre pas un forage »).
- A Synda, les populations ont indiqué que le choix du site et de la technologie ainsi que les règles de gestion et de participation ont été définis par l'ONG à la réalisation du point d'eau

Les interlocuteurs de Dogo, Sankolo, Thyi, Sadia peul, Ségué n'ont pas émis d'avis sur cette question

LE DEGRE D'ACCEPTATION SOCIALE ET ADAPTATION DE LA TECHNOLOGIE AUX BESOINS ET MOYENS DES BENEFICIAIRES

12 villages (Mondoro Djoulouna Sankalo Boumban sadia Tongonronlégou Boli, Ardiana, Sogossi Ounouna Thyi, Synda) sur 23 trouvent que la technologie du PEM est acceptée et adaptée aux moyens de populations

Deux villages (Mbeba et Poyi) trouvent que la technologie du PEM est acceptée et adaptée aux moyens de populations mais les populations se disent non satisfaites de la qualité et de la quantité de l'eau

Dogo a accepté avec beaucoup de difficultés la technologie de son PEM car c'est un ouvrage qu'ils ne maîtrisent pas et n'ont pas les moyens pour bien le garder longtemps.

Dans le village de Gan, la technologie du PEM a été acceptée parce que le village était dans le grand besoin. Cependant elle n'est pas performante comme il le souhaite (débit faible, demande fréquemment des entretiens)

Dans 3 villages (Ogodurunkun, Tendely, Koropropen), la technologie du PEM est considérée comme peu adaptée aux moyens de populations et à Sourindé la technologie du PEM n'est pas du tout acceptée et considérée comme inadaptée

PROCESSUS DE MISE EN PLACE DES REGLES ET DE LA STRUCTURE DE GESTION DU POINT D'EAU

Les structures de gestion des points d'eau moderne ainsi que les règles de gestion ont été en général définies et mises en place en AG villageoise avec un appui conseil de l'OA partenaire (10 villages sur 23). Le faible respect des règles de gestion reste une difficulté partagée

A Sourindé, Thyi Il n'y a ni structure ni règles proprement dite de gestion des PEM, mais c'est tout le monde qui est impliqué dans la gestion du point d'eau.

Dans les villages de Tendely, Sadia peul, Ségué, Poyi Dogo, Petaka, Mbeba, Sankolo il n'existe actuellement ni structure ni règles de gestion des points d'eau modernes.

4.2.3 THEME 3 : Comment renforce-t-on les capacités des femmes, des migrants, des communautés pastorales et autres groupes marginalisés dans les processus de prise de décisions?

Pour renseigner ce thème, l'étude a analysé les approches et thèmes et outils utilisés pour le renforcement des capacités des acteurs en particulier des femmes, des migrants, des communautés pastorales et autres groupes marginalisés

L'APPROCHE ET THEMES/OUTILS UTILISES POUR RENFORCER LES CAPACITES DES FEMMES, DES MIGRANTS, DES COMMUNAUTES PASTORALES ET AUTRES GROUPES MARGINALISES

En général, les approches et thèmes/outils utilisés pour renforcer les capacités des femmes, des migrants, des communautés pastorales et autres groupes marginalisés vont de la sensibilisation par rapports au respect des règles d'hygiène et d'assainissement autour des PEM, l'appui conseil à la mise en place aux structures de gestion des PEM, formation des femmes aux activités génératrices de revenus, appuis financiers aux femmes, formation sur les maladies liées à l'eau, traitement de l'eau.

Ainsi à Synda, Mondoro, Djoulouna, Boumban des séances de sensibilisation des femmes par rapport aux règles prises par la structure de gestion ont été conduites.

A Dogo et Ardiana une formation des femmes aux AGR a été conduite et des appuis financiers et matériels faits.

A Sankolo, il y a eu la sensibilisation de toutes les femmes du village et leur formation sur le traitement d'eau dans les ménages .

A Ogodurunkun, Koporopen Tendely Tongonronlégou des formations des femmes sur les maladies liées à l'eau, entretien du forage (maintenancier), comment creuser une toilette, entretien du moteur, etc. ont été conduites.

Dans les villages de Sadia peul ; Ounouna, Boli Mbeba, Petaka, Poyi, Sourindé, Ségué, des actions de renforcement des capacités n'ont pas été signalées. Il n'y a pas eu de formation spécifique vers les groupes marginalisés

87% des villages ayant bénéficié de renforcement de capacités ont une structure de gestion du PEM fonctionnelle

Dans 87 % des villages qui ont bénéficié de peu de renforcement de capacité les structures de gestion sont inexistantes ou pas fonctionnelles

Le village de Petaga qui n'a pas bénéficié de renforcement de capacité a un puits à grande diamètre fonctionnel (fournit de l'eau et bien géré) en absence d'une structure de gestion

4.2.4 THEME 4 : Comment assurer que l'eau soit gardée dans un état potable depuis la source jusqu'au moment de sa consommation?

Pour renseigner ce thème, l'étude a analysé la nature des entretiens et réparations effectués sur les PEM, les stratégies développées pour faire face à ceux-ci ainsi que les habitudes/pratiques d'hygiène et assainissement autour du point d'eau et dans les ménages

LA NATURE DES ENTRETIENS ET REPARATIONS EFFECTUES ; STRATEGIES DEVELOPPEES POUR CELA ET LEUR DURABILITE

Autour des puits c'est essentiellement le remblayage en ciment des trous et le colmatage des fissures qui sont faits

En ce qui concerne les AES et les pompes, les entretiens et réparations identifiés vont du graissage ordinaire des pompes au remplacement de pièces plus ou moins coûteuses (joints, soupapes, segments, moteur, piston coupelle etc. ;)

Pour faire face à ces besoins de réparation et d'entretien certains villages ont instauré un système de cotisation ou une redevance eau. D'autres se cotisent ponctuellement pour faire face aux pannes et dans ces cas les pannes dures plus (attendent que l'argent soit mobilisé)

Les pannes et besoins d'entretiens sont plus fréquents sur les pompes.

Les PGD demandent moins de réparations.

La grande majorité des villages enquêtés affirme pratiquer des nettoyages, entretiens sur leur PEM

Les pannes et besoins d'entretiens sont plus fréquents sur les pompes.

Les PGD demandent moins de réparations.

Il n'y a pas eu d'entretiens et réparations autour des AES de Dogo, Sankolo et les PGD de Boumban, Poyi, Thyi, Mbeba, Sadia peul et aucune stratégie n'est mise place pour ce faire.

LES PRATIQUES D'HYGIENE ET ASSAINISSEMENT AUTOUR DU POINT D'EAU ET DANS LES MENAGES

Dans 11 villages sur les 23 enquêtés, aucune mesure d'hygiène que ça soit autour du point d'eau ou dans les ménages n'est pratiquée. Ce comportement est justifié par leur méconnaissance ou non maitriser les techniques et les pratiques d'HA

Dans l'autre moitié des villages enquêtés les pratiques portent essentiellement sur le nettoyage des alentours du PEM. La pratique du traitement de l'eau n'est pas encore systématiquement adoptée.

4.2.5 THEMES 5 et 6 : Comment réconcilier les usages multiples de l'eau à différents niveaux et par différents acteurs? Quels mécanismes sont nécessaires pour assurer le partage équitable et efficient de l'eau? Comment assurer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement par les populations vulnérables et marginalisées ou par ailleurs « d'accès difficiles »?

Pour renseigner les thèmes 5 et 6, l'étude a analysé les manières dont les différents acteurs gèrent l'accès à l'eau entre différents types d'usages

LA MANIERE DE GERER L'ACCES A L'EAU ENTRE DIFFERENTS TYPES USAGERS

Dans tous les villages étudiés, **l'accès à l'eau est libre** et les conditions d'y accéder sont les mêmes pour toutes les couches socioprofessionnelles et pour tous les usages.

Dans seulement 8 des 23 villages (Boli, Djoulouna, .Sogossi Gan, Ogodurunkun: Koporopen, Tendely, Tongonronlégo) il est instauré un système de cotisations ou redevances eau. **Toujours des AES et FMH ??**

AUTRES CONSTATS ET ANALYSES

ETAT GÉNÉRAL DES POINTS D'EAU MODERNES IDENTIFIÉS (propreté, respect des règles, régulièrement entretenu ?, réparé ? qualité de l'eau ?, régularité d'opérationnalité ?, etc.)

Sur les 23 PEM enquêtés 9 (Petaka (PGD), Synda (mare+ PGD+ pompe), Ardiana (PGD), Ounouna (PGD), Sogossi (pompe), Gan (pompe), Ogodurunkun (Pompe), Tendely (pompe), Koporopen (AES)) fonctionnent bien et régulièrement entretenus

Sur les 9 PEM fonctionnant et entretenus à satisfaction des bénéficiaires, il ya 1 AES, 4 PGD, 5 pompes.

Cinq ouvrages (Ende Toro (PGD), Sankolo(AES), Thyi (PGD), Boli (forage) Mondoro (AES)) fonctionnent mais pas à la satisfaction des bénéficiaires (débit insuffisant) ou avec certaines superstructures dégradés règles HA peu assuré :

Deux ouvrages (Tongonronlégou (forage), Djoulouna (AES)) sont en pannes récentes :

Quatre ouvrages (Boumban (PGD), Sadia (, Mbeba (PGD), Poyi (PGD)) fournissent de l'eau mais ne sont pas bien entretenus

Deux ouvrages (Dogo (AES), Sourindé (pompe)) sont en panne de longue durée

ETAT DES STRUCTURES DE GESTION (nombre et groupes sociaux des membres, existence et connaissance du cahier de charge ; maitrise des taches par chaque membre ; documents des réunions tenues, autres documents de gestion ; alternance)

Treize (13) villages ont des comités de gestion de PEM fonctionnels. Ce sont Mondoro; Synda ; Boli ; Sogossi ;Gan ; Bounban Djoulouna Ardiana Ende toro, Togoronlegou Ogodurukun Tendely et Koropen. Le nombre et la composition de ces comités sont différents d'un village à l'autre. Les femmes sont présentes dans ces organes. En général on constate une faible maitrise des taches et responsabilités par les membres des comites de gestion. La majorité de ces villages dispose d'outils de gestion (cahier de comptes ; cahier des amendes, cahier de réunion ; etc.) mais la tenue de ces outils ne se fait pas régulièrement et correctement.

Dans les dix autres villages enquêtés; les comités de gestion de PEM sont inexistantes ou pas fonctionnels.

56,52 % des villages enquêtés ont un comité de gestion fonctionnel contre 43,48% des villages à comité non fonctionnel ou inexistant. Au prima à abord cette répartition est conforme à la répartition de villages fonctionnels et non fonctionnel défini dans l'échantillon (55% de village fonctionnel contre 45% de village non fonctionnels). Cependant en y regardant de près on constate que Certains villages considérés dans l'échantillon comme non fonctionnel ont un comité de gestion fonctionnel (exemple : Synda, Boli, Sogossi, Togoronlegou, Djoulouna).par contre dans certains villages considérés comme fonctionnels dans l'échantillon le comité de gestion n'est pas fonctionnels ou inexistant c'est le cas des villages de Poyi, Sourindé, Thyi. Cette différence d'appréciation relève a notre sens du niveau de suivi des réalisations antérieurs par les organismes d'appui.

Sur les 9 villages ou l'ouvrage est fonctionnel 7 (soit environ 78%) ont une structure de gestion fonctionnelle (Synda, Ardiana, Sogossi, Gan, Ogodurukun, Tendely Koporopen. Deux (2) villages sur les 9 ont un ouvrage fonctionnel alors qu'ils n'ont pas de structure de gestion fonctionnel (Petaga et Ounouna). Ces 2 PEM sont des PDG. Trois (3) villages sur 13 jugés ayant des structures fonctionnelles n'ont pas un ouvrage fonctionnel (Djoulouna, Ende Toro, Togoronlegou) qui ont tous une structure de gestion jugée fonctionnelle l'ouvrage n'est pas très fonctionnel)

CHANGEMENTS GENERAUX (depuis l'année de réalisation du PEM à maintenant)

Les changements généraux suivants ont été identifiés dans les villages enquêtés

- diminution de conflits au tour du point d'eau,
- disponibilité d'eau propre et douce
- le gain temps
- l'accès plus facile ;
- la réduction de la distance de la corvée d'eau.
- Allègement de la corvée d'eau:
- La disparition de certaines maladies
- Diminution des maladies d'animaux
- Diminution de certaines maladies liées à l'eau (le goitre, maux de ventre, rougeur des yeux, diarrhée, disparition du ver de guinée)
- La propreté de nos corps et de nos vêtements
- développement d'activités commerciales
- les filles des villages voisins se marient maintenant chez nous
- (avant elles ne voulaient pas se marier aux jeunes de notre village parce qu'il n'y a pas de l'eau et il fallait faire des Km pour en avoir)
- reprises d'activités culturelles (les courses de chevaux) confiées au village frère (Oduruna) parce que le village ne pouvait pas accueillir les étrangers
- les maisons sont bien entretenues maintenant,
- diminution des accidents des enfants sur la charrette à la recherche de l'eau
- les enfants ont plus de temps pour aller à l'école maintenant sans problèmes surtout les filles.

Par village enquêté la situation est la suivante :

A Dogo : diminution de conflits au tour du point d'eau ; disponibilité d'eau propre et douce

A Ardiana : la réduction de la corvée d'eau à longue distance ; le gain ; temps, l'accès plus facile, eau disponible à tout moment.

A Ounouna : diminution des conflits ; disponibilité de l'eau en abondance ; la réduction de la distance de la corvée d'eau.

A Ende Toro : l'accès plus facile à l'eau potable à tout moment ; Diminution du temps de la corvée d'eau

A Sankolo : allègement de la corvée d'eau: La diminution de l'effort physique pour les escortes d'eau ;économie du temps ;La disparition de certaines maladies (le goitre, maux de ventre, rougeur des yeux) ;Diminution des maladies d'animaux

A Sogossi : diminution des conflits au tour des points d'eau ; diminution de certaines maladies liées à l'eau ; (disparition du ver de guinée);

A Sadia peul : disponibilité de l'eau potable en abondance ; L'accès plus facile à l'eau potable à tout moment

A Gan : disponibilité de l'eau de boisson issue du forage, la santé de la population à améliorer. Il y a moins de personnes qui se plaignent des maux de ventre. Les maladies diarrhéiques sont moins nombreuses ; diminution du temps de corvée qui nous permet de mener d'autres activités productives ; .Nous mangeons correctement les trois repas ; La propreté de nos corps et de nos vêtements

A Ogodurunkun: développement activités commerciales ; diminution des maladies liées à l'eau, la propreté du corps et de nos linges par ce que nous pouvons nous laver maintenant et nos habits, nous ne buvons plus la même eau que les animaux, les filles des villages voisins ne voulaient pas se marier aux jeunes de notre village parce qu'il n'y a pas de l'eau et il fallait faire des Km pour en avoir, reprises d'activités culturelles (les courses de chevaux) confiés au village frère (Oduruna) parce que nous ne pouvions pas accueillir les étrangers, nos murs et nos toits sont bien entretenus maintenant, diminution des accidents des enfants sur la charrette à la recherche de l'eau ; diminution du temps de la corvée d'eau

A Tendely : disponibilité de l'eau potable, les enfants ont plus de temps pour aller à l'école maintenant sans problèmes surtout les filles.

A Tongonronlégo : diminution du temps de corvée d'eau, Disponibilité de l'eau de boisson potable issue du forage, la santé de la population à améliorer ; Il y a moins de personnes qui se plaignent des maux de ventre ; les maladies diarrhéiques sont moins nombreuses ; la propreté des habits et du corps est améliorée, il n'y a pas de dépôt de résidu au fond des canaries, il n'y a pas de vers.

Les villages de Petaka Synda, Boli, Mbeba, Boumban, Djoulouna, Poyi, Thyi Koporopen, Sourindé n'ont pas identifié de changements spécifiques.

ÉLÉMENTS D'UNE STRATEGIE PERFORMANTE D'APPROVISIONNEMENT DURABLE EN EAU POTABLE, HYGIENE ET ASSAINISSEMENT DES POPULATIONS DANS LE CONTEXTE DE LA DECENTRALISATION ; COMMENT ASSURER CHACUN DE CES ELEMENTS DANS UN PROGRAMME GIRE/ÉLÉMENTS D'UN SYSTEME DE GESTION DURABLE DES INFRASTRUCTURES D'EAU ; HYGIENE ET ASSAINISSEMENT ; COMMENT ASSURER CHACUN DE CES ELEMENTS

Il ressort de l'analyse des données qu'une stratégie performante d'approvisionnement durable en eau potable, hygiène et assainissement des populations dans le contexte de la décentralisation ainsi qu'un système de gestion durable des infrastructures d'eau ; hygiène et assainissement est celle qui :

- forme et recycle les membres des comités de gestion des PEM à leur tâche et responsabilité.
- Implique les collectivités à tous les niveaux de réalisation des infrastructures et les co-responsabilisent.
- assure le suivi régulier par des personnes qui maîtrisent les technologies des ouvrages ;
- rend disponibles des pièces de rechanges des PEM à prix abordables
- appui à l'élaboration et application stricte des règles de gestion des PEM
- alphabétise les membres des comités de gestion des PEM pour la tenue correcte des documents de gestion.
- appui la mise en œuvre d'un système de redevance eau pour assurer l'entretien régulier
- forme et recycle les mécaniciens villageois pour réparer le moteur et les pompes
- respecte les désirs des populations dans le choix de la technologie des ouvrages et moyens d'exhaure

DISPOSITIONS PRISES POUR ASSURER LA DURABILITE DU POINT D'EAU (entretien, réparations, qualité de l'eau ; accès aux pièces de rechange ; formations ; redevances eau ; gestion des conflits, réseautage ; vs collectivité ; etc.)

62,5% des villages qui pratiquent les cotisations et redevance eau ont des ouvrages fonctionnels.

87,5% villages qui pratiquent les cotisations et redevance eau ont des structures de gestion fonctionnelles.

Des cas de mauvaises gestion font que même en présence de cotisations ou redevance eau font que les fonds pour l'entretien des ouvrages tardent souvent

Dans les villages de Sourindé: Thyi, Poyi, Mbeba, Dogo, Sankolo, Sadia peul , Séguéaucune disposition n'est définie pour assurer la durabilité du PEM

TRANSITION ENTRE APPROCHE (COMMUNAUTAIRE) ET APPROCHE MAITRISE D'OUVRAGE COMMUNALE (MOC)

Il ressort des enquêtes que les villages n'ont pas vécu ou pas senti la transition entre l'approches communautaires et l'approche MOC. Mondoro ; Petaga ; Synda Boli ; Mbeba ; Boumban ; Djoulouna ; Sadia peul ; Ségué Poyi ; Dogo; trouve qu'il y pas eu de transition

Certains villages disent mieux apprécier l'approche communautaire (Ardiana Ende Toro, Ende-Toro, Sankolo ; Sogossi, Thyi) car permet une meilleure implication des bénéficiaires

RELATIONS ENTRE LA STRUCTURE DE GESTION ET LA COLLECTIVITE (implication de la collectivité dans l'entretien, réparation de l'ouvrage et le suivi de la qualité de l'eau, suivi de la structure de gestion?)

Les relations entre les structures de gestion des PEM et les collectivités (implication de la collectivité dans l'entretien, réparation de l'ouvrage et le suivi de la qualité de l'eau, suivi de la structure de gestion) sont très faibles et souvent même inexistantes selon les structures de gestion. Elles portent sur l'information de la collectivité, les visites de courtoisie à la structure de gestion. Seulement 8 villages (environ 35%) sur 23 enquêtés trouvent qu'ils entretiennent une relation avec la collectivité de manière générale. Mais par rapport à leur implication dans l'entretien, réparation des ouvrages et le suivi de la qualité de l'eau, suivi de la structure de gestion elles n'ont pas bénéficié d'appui conséquent des collectivités.

Plus de 65% des villages enquêtés déclarent qu'il n'y a pas d'implication de la collectivité dans l'entretien, réparation de l'ouvrage et le suivi de la qualité de l'eau, suivi de la structure de gestion.

RELATIONS ENTRE LES SERVICES TECHNIQUES (hydraulique, hygiène assainissement) ET LA COLLECTIVITE EN TERME D'APPUI TECHNIQUE, DE CONTROLE DES NORMES

Dans tous les 23 villages enquêtés les participants à l'étude se sont abstenus de se prononcer sur cette question car ils ne sont pas bien informés des relations entre les services techniques (hydraulique, hygiène assainissement) et la collectivité en terme d'appui technique, de contrôle des normes

SUGGESTIONS/RECOMMANDATIONS POUR AMELIORER LES RELATIONS DE TRAVAIL EN VUE D'UN MEILLEUR APPROVISIONNEMENT DES POPULATIONS EN EAU POTABLE ET HYGIENE / ASSAINISSEMENT

Seulement 2 villages (Mondoro et Thyi) sur les 23 concernés par la présente étude ont fait des suggestions/recommandation pour améliorer les relations de travail entre acteurs en vue d'un meilleur approvisionnement des populations en eau potable et hygiène / assainissement.

Tandis que Thyi recommande le suivi régulier des ouvrages, de la qualité d'eau par des services techniques compétents, Mondoro recommande de nouer d'abord une relation de collaboration en vue de l'instauration d'un espace d'échanges d'idées entre services techniques collectivités et populations pour un meilleur approvisionnement des populations en eau potable et hygiène assainissement.

FORCES/FAIBLES/ OPPORTUNITES/ MENACES PROPOSITIONS POUR JUGULER FAIBLES ET MENACES A L'APPROVISIONNEMENT DURABLE DES POPULATIONS EN EAU POTABLE,

Les forces/faibles/ opportunités/ menaces propositions pour juguler faibles et menaces identifiés sont diverses et différent s d'un village à l'autre. Ce sont :

Forces

- Instauration d'une prime de vente
- Existence redevance eau pour l'entretien
- Respect des règles par tout le monde
- La création d'une caisse pour les fonds collectés au niveau des fonctionnaires
- La mise en place d'un comité ; Le entretiens réguliers ;
- La collecte de fonds de garantie
- Entretien régulier du forage,
- Gestion correcte des fonds issus des redevances d'eau, tout le monde à accès à l'eau, toute la population consomme l'eau du forage, entente dans le village, bonne gestion du forage
- Disponibilité d'eau potable, bon entretien et gestion du forage,
- Diminution des maladies liées à l'eau, propreté dans le village

Opportunités à l'approvisionnement durable des populations en eau potable,

- Les besoins non encore couverts
- La nappe phréatique contient beaucoup d'eau (certains villages)
- Existence des structures de gestion, des PEM
- Engagement et disponibilité des membres des structures de gestion,

Faiblesses

- La non maîtrise de la technologie des ouvrage (pompes, AES);
- Faible organisation pour la mobilisation de moyen financiers pour l'achat de pièces gâtées et certaines réparations (couvertures des puits)
- Insuffisance d'eau en quantité pour les populations,
- Faiblesse du débit de la pompe
- Pannes fréquentes de la pompe,
- Analphabétisme des membres du comité et de la population.
- Abandon de certains ouvrages
- Le non paiement des cotisations par les populations,

Le non renouvellement des membres du comité qui sont découragés du bénévolat,

Menaces

Les aspects suivants menacent l'approvisionnement durable des populations en eau potable :

- Difficulté d'accès aux pièces de rechange des pompes et AES,
- Conflits fréquents autour de l'exploitation du PEM (en diminution maintenant)
- Difficulté de mobilisation des ressources financières dans les villages
- Monté du prix à la pompe du carburant

SUGGESTIONS/RECOMMANDATIONS POUR JUGULER LES FAIBLESSES ET MENACES A L'APPROVISIONNEMENT DURABLE DES POPULATIONS EN EAU POTABLE,

- Que les OA renforcent leurs appuis aux villages pour la réalisation d'autres PEM. Que les OA renforcent leurs appuis pour le renforcement des capacités des membres du comité par des formations thématiques (formation et recyclage)
- Initier des magasins de vente de pièces de rechange des pompes et AES
- Que les ménages soient plus réguliers dans le paiement des cotisations instaurées,
- Que les villages développent un climat d'entente (cas de Sourindé)
- Que les OA renforcent leur appui la formation et le recyclage de plus de maintenanciers des pompes dans chaque village ou il y a une pompe ou AES
- Que les autorités villageoises veillent au renouvellement des membres du comité
- Que les autorités villageoises développent un système de motivation des membres des comités de gestion des PEM

SUGGESTIONS/RECOMMANDATIONS POUR L'AMELIORATION DES STRATEGIES/APPROCHES D'INTERVENTION

Les suggestions/recommandations portent essentiellement sur :

- le suivi régulier des ouvrages par des personnes compétentes sous l'autorisation des Maîtres Ouvrage ;
- Suivi de l'application des mesures d'HA dans les ménages
- Mise en place de la structure de gestion du PEM avant l'exécution de celui-ci pour qu'elle soit responsabilisée dès le départ
- la formation continue des membres comités de gestion à la gestion des fonds et des matériels
- formation des membres des comités de gestion avant la réalisation de l'ouvrage, formation à la maîtrise d'ouvrage communale avant la réalisation de l'ouvrage
- Création de magasins de stockage des pièces de rechange des pompes:
- Que les collectivités impliquent d'avantage la population dans la réalisation des infrastructures.
- Que les OA impliquent d'avantage les communes à chaque étape et les responsabilisent par rapport aux PEM.

MEILLEURES PRATIQUES ET LECONS APPRISES

L'identification des meilleures pratiques et leçons apprises en matière d'approvisionnement des populations en eau potable hygiène et assainissement dans le sous bassin du Sourou.

a été faite collectivement à travers un exercice (en travaux de groupe) qui a consisté à :

- identifier, pour chacun des 6 thèmes prioritaires, les pratiques des acteurs au cours des 10/15 dernières années (en se basant sur le rapport d'étude « apprentissage » et l'expérience pratique de chacun ;
- pour chaque pratique, identifier le constat/problématique qui est à l'origine de son adoption ;
- pour chaque pratique, identifier les résultats/effets qu'a produits son adoption ;
- pour chaque pratique formuler la/les leçons apprises

La synthèse de cet exercice est présentée dans le tableau 1.

Tableau n°1 : synthèse des travaux d'identification des meilleures pratiques et leçons apprises en matière d'approvisionnement en eau potable hygiène et assainissement dans le sous bassin du Sourou

Thèmes prioritaires identifiés	Pratiques des acteurs	Problématiques	Résultat/effet	Formulations des leçons
1. Quel système de gestion des infrastructures d'eau hygiène et assainissement, comment l'organiser et le mettre en œuvre pour assurer la durabilité de l'accès à l'eau potable dans le contexte de la décentralisation?	Adoption de l'approche MOC	Les OA n'impliquent pas assez des CT dans la réalisation et la gestion des infrastructures qui relèvent de leur domaine de compétences	Les CT entièrement responsables de la réalisation et gestion des PEM	<ul style="list-style-type: none"> - La responsabilisation des CT dans la réalisation et gestion des infrastructures favorise leur durabilité - L'adoption de la MOC permet de renforcer les capacités des élus à la gouvernance, mais exige une vigilance de l'OA pour éviter les retards dans l'exécution des activités et problèmes de gestion.
	Implication des populations dans le choix des sites et de la technologie des ouvrages hydrauliques	La non utilisation des infrastructures par les populations après leur réalisation	Les infrastructures réalisées sont mieux utilisées et mieux gérées	L'implication de toutes les couches sociales dans la prise de décision permet une meilleure appropriation, utilisation et de gestion des infrastructures d'eau, et d'HA
	Mise en place des stratégies de mobilisation des ressources financières	la faible capacité financière des CG pour la prise en charge des réparations des PEM	les fonds sont disponibles pour la prise en charge des réparations	la prise en charge des réparations et entretiens nécessite la mise en place d'une stratégie efficace de mobilisation des fonds

	Formation des artisans pour l'entretien et la réparation des ouvrages hydrauliques	le niveau technique des réparateurs est bas. Il n y a pas beaucoup de réparateurs bien qualifiés	Des réparateurs qualifiés pour la réparation des pompes et AES sont disponibles	la disponibilité des réparateurs qualifiés dans des lieux proches et connus permet de réduire considérablement la durée des pannes et l cout des pièces
	Mise en place de dispositifs de ravitaillement des villages en pièces de rechanges	les pannes des pompes et AES durent longtemps faute de disponibilité des pièces de rechanges dans des lieux proches et a des couts exorbitants	le temps de panne des pompes et AES au niveau villages est réduit et a des couts abordables	la disponibilité des pièces de rechange dans des lieux proches et connus permet de réduire considérablement la durée des pannes et le cout des pièces
	Mise en place des structures de gestion d'eau et d'hygiène/assainissement	Mauvaise gestion des points d'eau	la gestion des points d'eau est améliorée	pour qu'un point d'eau fonctionne bien il faut qu'une structure de gestion existe et soit fonctionnelle
	Suivi des structures de gestion par la collectivité/Services techniques	Mauvaise fonctionnalité des structures de gestion	le fonctionnement de la structure de gestion est amélioré	le suivi des structures de gestion par les ST et collectivités participe de la fonctionnalité de celles-ci ainsi que de leur bonne gestion
	Formation des membres du comité de gestion	faible maîtrise des rôles et responsabilités par les membres du comité de gestion et des outils de gestion	les membres des CG maitrisent leurs rôles et responsabilités et les outils de gestion sont bien tenus	La fonctionnalité des PEM passe par le renforcement de capacités de la structure de gestion

2. Comment réconcilier les usages multiples de l'eau à différents niveaux et par différents acteurs? Quels mécanismes sont nécessaires pour assurer le partage équitable et efficient de l'eau?	La répartition des périodes d'utilisation des points d'eau entre les hommes et les animaux	Conflit entre usagers	les conflits entre utilisateurs ont diminués	pour diminuer les conflits entre utilisateurs il faut instaurer collégialement des périodes spécifiques d'utilisation du PEM par les différents utilisateurs
	La mise en place des systèmes d'abreuvement en tenant compte de leurs distance des PEM	Etat d'assainissement défectueux des PEM	Les alentours des points d'eau sont assainis	les abreuvoirs doivent être à une certaine distance des PEM pour que les alentours des PEM soient assainis
	Surcreusement de mares pour la production maraîchère et abreuvement des animaux	insuffisance d'eau pour l'abreuvement des animaux et le maraichage dû à l'ensablement des mares	les besoins en eau des animaux et pour le maraichage sont satisfaits	le surcreusement de la mare est une des possibilités pour satisfaire les besoins en eau des animaux et du maraichage
	Utilisation des sources d'eau pour le maraichage/abreuvement des animaux et la consommation familiale	gestion rationnelle de la source d'eau pour des besoins multiples (H A M)	Meilleure gestion de la source d'eau; les revenus ont augmentés; l'exode rural est réduit	<ul style="list-style-type: none"> - l'utilisation multiple de l'eau passe nécessairement par un consensus de gestion rationnelle entre les différents acteurs - l'utilisation du point d'eau doit être clairement définie au départ pour que des dispositions soient prises pour prévoir tous les usages

3. Comment impliquer les bénéficiaires dans le choix du site, du système de gestion, de la technologie de l'infrastructures/ouvrages à réaliser afin d'assurer la durabilité?	Valorisation des savoirs locaux	Faible implication des populations dans le choix des sites et de la technologie	Les chances d'avoir l'eau sont multipliées	La valorisation des savoirs locaux favorise l'appropriation des infrastructures
	IEC en A. générale pour le choix du site des points d'eau	Non fréquentation de certains points d'eau	un Consensus autour du site et du mode de gestion est trouvé	l'implication des populations dans le choix du site favorise l'appropriation des infrastructures
4. Comment assurer que l'eau soit gardée dans un état potable depuis la source jusqu'au moment de sa consommation?	Formation des populations en hygiène/assainissement	La méconnaissance des règles d'hygiène et d'assainissement	Les personnes formées ont changé de comportements en matière d'hygiène et assainissement	<ul style="list-style-type: none"> - l'analyse physico chimique est importante pour éviter les dangers de maladies liées à la consommation de l'eau du PEM après sa réalisation - La connaissance des règles d'hygiène favorise leur application par la population
	Sensibilisation sur l'utilisation de l'eau potable	Pollution de l'eau	les conditions d'utilisation de l'eau sont améliorée	La conservation de l'eau dans un état potable est utile pour la population
5. Comment assurer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement par les populations vulnérables et marginalisées ou par ailleurs « d'accès difficiles »?	Subvention des infrastructures hydrauliques et hygiène/assainissement (puits)	Insuffisance de revenu financier au niveau communauté; Faible prise en charge des dépenses d'entretien des infrastructures hydraulique	Des infrastructures d'eau hygiène/assainissement sont disponibles pour ses populations vulnérables	l'accès à l'eau par les populations vulnérables et marginalisées passe par la subvention des infrastructures

6. Comment renforce-t-on les capacités des femmes, des migrants, des communautés pastorales et autres groupes marginalisés dans les processus de prise de décisions?	Formation en alphabétisation des femmes	L'analphabétisme des femmes et des groupes marginalisés qui constitue un frein aux débats	les femmes et des groupes marginalisés participent mieux aux débats	lorsque les femmes sont alphabétisées elles participent mieux aux débats publics et prises de décisions
	Organiser des visites d'échanges	Faible expérience des femmes et groupes marginalisés pour participer aux débats	les femmes et des groupes marginalisés participent mieux aux débats	lorsque les femmes sont alphabétisées elles participent mieux aux débats publics et prise de décisions
	Renforcer le pouvoir économique des femmes et groupes marginalisés	Faible implication des femmes et des groupes marginalisés dans les prises de décisions	la confiance en soi des femmes, des migrants et comités pastorales a augmenté du à l'augmentation de leur indépendance économique	l'implication des femmes et des groupes marginalisés dans les prises de décision passe par un renforcement de leur pouvoir économique
	confier des rôles aux femmes, migrants et communautés pastorales dans les structures de gestion des PEM	Faible implication des femmes, des migrants et comités pastorales dans le processus de prise des décisions	Meilleure participation des femmes dans les prises de décision	pour favoriser ou améliorer la participation des femmes, migrants et communautés pastorales aux prises de décisions il faut leur faire confiance er leur confier des responsabilités dans les structures de gestion des PEM

5 CONCLUSION /RECOMMANDATIONS

L'étude a permis de capter les expériences et suggestions/recommandations des différents acteurs enquêtés à travers les différents centres d'intérêts ciblés par rapport aux 6 thèmes prioritaires.

L'analyse collective des résultats de cette étude a également permis au groupe d'apprentissage de construire, ensemble, de manière consensuelle, les meilleures pratiques et leçons apprises en matière d'approvisionnement des populations en eau potable, hygiène et assainissement dans le sous bassin du Sourou.

Pour la définition des stratégies/ approches adaptées pour les actions à long terme de GWI au Mali, l'étude recommande la prise en compte :

- Des pratiques et leçons identifiées par le groupe d'apprentissage (cf. tableau n°1) ;
- Les éléments d'une stratégie performante d'approvisionnement durable en eau potable, hygiène et assainissement des populations Suggestions/recommandations pour l'amélioration des stratégies/approches d'intervention (cf. chapitre a y référant)
- Des suggestions/recommandations pour juguler les faiblesses et menaces à l'approvisionnement durable des populations en eau potable (cf. chapitre a y référant)
- Des Suggestions/recommandations pour améliorer les relations de travail entre acteurs en vue d'un meilleur approvisionnement des populations en eau potable et hygiène / assainissement (cf. chapitre a y référant)

ANNEXES



03 BP 25 Bamako 03
Tél. :+ (223) 2029 30 04
Mali, Afrique de l'Ouest

BP 31 Sévaré, tél.: + (223) 2420 453
BP 04 Tominian, tél. : + (223) 2375054

PGIRES

SAHEL ECO/ CARE GWI

COMPOSANTE « APPRENTISSAGE »

TERMES DE REFERENCE

**APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE, HYGIENE ET ASSAINISSEMENT
DANS LE SOUS-BASIN DU *SOUROU*: LEÇONS ET MEILLEURES PRATIQUES POUR
ASSURER LA DURABILITE DE L'ACCES A L'EAU POTABLE DANS LE CONTEXTE DE
LA DECENTRALISATION AU MALI**

1. Contexte

L'eau est source de vie et de perspectives de développement. Elle soutient et purifie les écosystèmes, fournit des moyens d'existence et permet d'atteindre les objectifs de développement.

Cependant, la majorité des habitants de notre planète continue de vivre à la limite de la rareté de l'eau, surtout dans les zones arides d'Afrique de l'Ouest.

Trouver les moyens de mettre en pratique un accès plus équitable et plus durable à l'eau tel est le défi que GWI (Initiative Mondiale de l'Eau) tente de relever. GWI (en anglais : « Global Water Initiative ») a pour objectif d'appuyer l'approvisionnement en eau potable des communautés vulnérables de façon durable et équitable dans les zones arides et semi-arides dans 13 pays de l'Amérique Centrale, l'Afrique de l'Est et l'Afrique de l'Ouest.

En Afrique de l'Ouest l'initiative GWI intervient au Burkina Faso, au Ghana, au Mali, au Niger et au Sénégal.

Au Mali, GWI est mise en œuvre par un consortium composé de CARE, Catholic Relief Services (CRS) et IUCN à travers un programme dénommé Programme de Gestion Intégrée des Ressources en Eau du Sourou (PGIRES) dans la Région de Mopti.

La composante 2 du PGIRES, prévoit un processus d'apprentissage basé sur l'analyse collective des expériences des 15 dernières années des partenaires travaillant dans le domaine de l'approvisionnement en eau dans le sous-bassin du Sourou au Mali afin de construire un consensus autour des leçons et meilleures pratiques issues de ces expériences en matière d'approvisionnement en eau potable et hygiène et assainissement.

2. Problématique

Les ressources en eau constituent un élément important pour le développement socio-économique d'un pays sahélien comme le Mali. L'essentiel de l'économie du pays repose sur l'agriculture, l'élevage et la pêche.

Le Mali, à l'instar des autres pays du sahel, a été profondément marqué par les effets de la sécheresse des années 1970. Ces sécheresses ont engendré une dégradation des ressources naturelles dont l'eau. Parallèlement à cette dégradation d'une ampleur sans précédent, on assiste à une croissance continue et accélérée de la demande en eau en quantité et en qualité. Face à cette situation, l'Etat Malien s'est engagé à travers différents projets et programmes dans une politique de satisfaction urgente des besoins en eau des populations et du cheptel du pays avec l'appui de ses partenaires au développement.

C'est ainsi qu'à partir des années 80, un grand nombre de réalisations ont été faites en matière d'approvisionnement en eau potable hygiène et assainissement des populations rurales au Mali (puits à grand diamètre, forages équipés de différents types de pompes, etc.) par l'Etat et ses partenaires au développement, etc.

Lorsqu'on observe de près ces différentes réalisations, on constate que plusieurs marchent, mais d'autres marchent moins bien. Il y a une richesse d'expériences organisationnelles, et d'approches. Tout au long de l'exécution de ces nombreuses réalisations et expériences, le contexte politique et institutionnel a sans cesse évolué avec son corolaire d'évolution des approches de ces réalisations. En effet :

- Avant 91 : parti unique, république militaire, tendance ouvrage clef en main, projets étatiques. Le mot participation existait dans les discours du développement mais avec un contenu moins évident.
- De 91 à 1999 : période de transition vers la décentralisation, marquée par le multipartisme et la démocratisation. Plus de champ de liberté pour les ONG ; la participation des communautés. On évolue vers la responsabilisation dans un contexte marqué par le renforcement des capacités des individus ; de la société civile et personnes ressources prestataires.
- Depuis 1999 : mise en œuvre effective de la décentralisation avec l'élection des maires aux 1^e et 2^e mandats. Ce contexte est marqué par l'évolution vers la maîtrise d'ouvrage par les collectivités avec l'utilisation de prestataires de services, introduction de nouveaux mécanismes de planification et de financement du développement local.

A chaque période, les intervenants adaptent leur approche au contexte en cours. Aujourd'hui, le transfert de compétence est engagé dans certains domaines importants tels que l'hydraulique villageoise et les organisations de développement sont entrain d'adapter leur approche vers l'appui des collectivités à la maîtrise d'ouvrage. Le Gouvernement a mis en place un plan national de GIRE qui devrait à terme permettre une meilleure organisation des populations sur toute l'étendue du territoire en matière de gestion efficiente des ressources en eau.

La gestion des infrastructures d'eau ; hygiène et assainissement ; réalisées par l'Etat et ses différents partenaires dont les ONG, les collectivités pour assurer la durabilité de l'accès à l'eau potable reste toujours un défi: L'accès à l'eau potable reste une préoccupation majeure. Il pose les problèmes de fonctionnalité, de prise en charge technique et financière des infrastructures et installations hydrauliques, etc. qui compromettent la satisfaction durable des besoins en eau potable des populations.

C'est dans la perspective d'améliorer l'approvisionnement en eau potable des populations de la région de Mopti qu'un processus participatif d'identification des thèmes d'apprentissage (incluant tous les partenaires impliqués dans le domaine de l'approvisionnement en eau potable hygiène et assainissement en 5^e région) a été conduit. Il a débouché lors d'un atelier tenu à Bankass les 14 et 15 Mai 2008 sur le choix et classement par ordre de priorité des questions ou thèmes d'apprentissage suivants :

- Quel système de gestion des infrastructures d'eau hygiène et assainissement, comment l'organiser et le mettre en œuvre pour assurer la durabilité de l'accès à l'eau potable dans le contexte de la décentralisation?

- Comment réconcilier les usages multiples de l'eau à différents niveaux et par différents acteurs? Quels mécanismes sont nécessaires pour assurer le partage équitable et efficient de l'eau?
- Comment impliquer les bénéficiaires dans le choix du site, du système de gestion, de la technologie de l'infrastructures/ouvrages à réaliser afin d'assurer la durabilité?
- Comment assurer que l'eau soit gardée dans un état potable depuis la source jusqu'au moment de sa consommation?
- Comment assurer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement par les populations vulnérables et marginalisées ou par ailleurs « d'accès difficiles »?
- Comment renforce-t-on les capacités des femmes, des migrants, des communautés pastorales et autres groupes marginalisés dans les processus de prise de décisions?

La présente recherche a pour **but** d'identifier ce que les expériences passées peuvent nous enseigner par rapport à ces thèmes d'apprentissage prioritaires. Il s'agit de jeter un regard rétrospectif sur les réalisations de NEF; FENU/APIDC; Caritas CRS, Care; PRS 2; GRAT ; PACL ; ODEM ; SOS SAHEL (PAGE-B) /Sahel Eco ; ANICT/collectivités ; DRHE ; USC-SOS Douentza dans les cercle de Bankass, Douentza, Koro pour analyser comment les acteurs se sont organisés pour la réalisation de ces investissements, leur mode de fonctionnement (gestion et entretien) durant les 15 dernières années.

3. Objectifs

Les objectifs de cette recherche sont de :

- Construire/développer à partir de l'analyse des expériences des 15 dernières années des acteurs ci-dessus cités, un consensus autour des leçons et meilleures pratiques en matière d'approvisionnement des populations en eau potable, hygiène et assainissement.
- Définir, à partir de cette analyse, des stratégies/ approches adaptées pour les actions à long terme de GWI au Mali

4. Hypothèses

Il s'agit de vérifier, par les faits, et des exemples, à travers les expériences des 15 dernières années de ces acteurs, les hypothèses suivantes :

- L'approche/démarche de réalisation d'un point d'eau a une incidence sur la durabilité de celui-ci
- la manière d'impliquer les bénéficiaires dans la définition du besoin le choix du site, de la technologie, du système de gestion et leur participation à la réalisation du point d'eau a une incidence sur la durabilité de celui-ci
- l'acceptation sociale et adaptation de la technologie aux moyens des bénéficiaires est gage de durabilité/longévité du point d'eau
- les pratiques d'hygiène et assainissement autour du point d'eau et dans les ménages ont un impact sur sa qualité de l'eau de ce point d'eau
- le choix de la technologie de l'ouvrage et moyens d'exhaure a un impact sur la potabilité de l'eau

- la manière d’impliquer les groupes sociaux (leaders traditionnels, femmes, jeunes etc.) dans les structures de gestion du point d’eau favorise le fonctionnement durable de l’infrastructure
- les critères conditions et approche d’intervention pour la réalisation des points ont une incidence sur l’accès des populations vulnérables, marginalisées ou « d’accès difficiles » à l’eau potable, hygiène et assainissement
- la définition de conditions/ règles partagées et consensuelles d’accès à l’eau pour différents usages favorise le partage équitable et efficient de l’eau entre différents types d’utilisateurs
- une approche et outils adaptés de renforcement des capacités des femmes, des migrants, des communautés pastorales et autres groupes marginalisés favorise leur implication dans les processus de prise de décisions.

5. Méthodologie

Rappelons que l’objectif de la recherche est de construire/développer à partir de l’analyse des expériences des 15 dernières années des acteurs ci-dessus cités, un consensus autour des leçons et meilleures pratiques en matière d’approvisionnement des populations en eau potable, hygiène et assainissement ; et de définir, à partir de cette analyse, des stratégies/approches adaptées pour les actions à long terme de GWI au Mali. Pour réussir notre recherche, il est prévu :

- **Echantillonnage**

Ce sont les réalisations des ONG/ programmes/ projets NEF; FENU/APIDC; Caritas CRS, Care; PRS 2; GRAT ; PACL ; ODEM ; SOS SAHEL (PAGE-B) /Sahel Eco ; ANICT/collectivités ; DRHE ; USC-SOS Douentza dans les cercles de Bankass, Douentza, Koro qui seront concernées par la recherche. En effet ces ONG/ programmes/ projets ont été identifiés lors de l’atelier des 14 et 15 Mai 2008 à Bankass comme disposés à prêter leurs infrastructures d’eau, hygiène et assainissement et personnes ressources pour les besoins de la présente recherche.

Une séance de travail avec ces structures nous permettra de définir l’échantillon selon les critères suivants :

STRUCTURE :

CRITERES	Localisation (cercle)		
	Bankass	Koro	Douentza
Etat de fonctionnalité du point d’eau			
Fonctionne régulièrement à la satisfaction des bénéficiaires depuis la fin du projet (entretien, pièces, hygiène assainissement, fonctionnement des structures de gestion, potabilité de l’eau, etc.)			
Ne fonctionne pas à la satisfaction des bénéficiaires depuis la fin du projet			
Période de réalisation du point d’eau			
Jusqu’en fin 1991			

92 – Mai 1999			
Juin 1999 – Mai 2004			
Juin 2004 à maintenant			
Diversité socio professionnelle/culturelle des bénéficiaires de la réalisation			
Agriculteurs			
Eleveurs			
Pêcheurs			
Autres (à définir)			

- **Outils**

La présente recherche sera faite à travers des outils appropriés suivants les différents besoins. Ainsi nous auront recours :

- aux informations orales/témoignages auprès de personnes ressources et auprès des villageois connaissant bien la localité et l'ouvrage concerné
- aux documents (rapports, inventaires, etc.) pour éclairer certaines données que la mémoire de nos informateurs aurait oublié ou de les situer avec exactitude
- aux exercices participatifs pour les aspects de triangulation de certaines informations
- aux enquêtes formelles (focus group et individuel) pour confirmer certaines informations
- aux observations participantes (documents de gestion des points d'eau et fonctionnement des structures de gestion et hygiène et assainissement, comportements, etc.)
- aux visites terrain à des réalisations pour constater de visu les infrastructures

L'élaboration des guides (d'observations, d'enquêtes, etc. et exercices participatifs) sera faite par le facilitateur de la composante « apprentissage » ces outils seront construits autour des questionnements pour vérifier les hypothèses.

- **Niveau de collecte/analyse des données**

La collecte/analyse des données sera faite dans les cercles de Bankass, Koro et Douentza à plusieurs niveaux :

- administration et services techniques ;
- ONG programmes et projets ;
- Communautés bénéficiaires ;
- autorités villageoises ;
- autorités communales ;
- structures villageoises de gestion des points d'eau ;
- structures villageoises d'hygiène et assainissement ;
- écoles bénéficiaires de points d'eau (Directeur, Enseignant, élèves)

La collecte des informations/données sera faite soit :

- par une personne interne à la structure (désignée par la structure concernée)

- à travers des enquêteurs/ prestataires commis à cet effet par le facilitateur de la composante « apprentissage »

La coordination des différentes études de cas sera faite par le facilitateur de la composante « apprentissage » du PGIRES

LISTE DES OUVRAGES/VILLAGES PROPOSES POUR L'ETUDE

Structures	Villages/ouvrages	CERCLE	Année de réalisation				Etat de fonctionnalité		Bénéficiaires				
			Jusqu'en fin 1991	92 – Mai 99	Juin99 – Mai04	Juin 04 à maintenant	Fonctionne depuis fin projet	Ne fonctionne pas depuis fin projet	En majorité agriculteurs	En majorité éleveurs	En majorité pêcheurs	école	autres
SAHEL ECO	Ende Toro (PGD) c/Kani bonzon Bks	bankass		1			1		1				
SAHEL ECO	Ounouna (PGD) c/Lessagou	bankass			1			1	1				
CERCLE BANKASS	Dogo (AES) C/kanibonzon Bks	bankass		1				1	1				
Cecle bankass	Erdiana (PGD) c/Koulogo Bks	bankass			1		1		1				
APIDC/ODI	Sankolo (AES) c/Ouenkoro Bks	bankass			1			1		1			
APIDC/ODI	Sogossi (pompe) c/Koulogo Bks	bankass		1				1	1				
CRS/ARITAS	Forage avec pompe manuelle de Segué, cercle de Bankass	bankass			1			1	1				
CARE	Thy (PGD) C/Ségué ecole Bks	bankass				1	1					1	
CARE	Sadia (PGD) C/kanibonzon Bks	bankass				1		1	1				
USC ALCOOP	Petaga (PGD) c/Pétaga Douentza	douentza				1	1		1				

WORLD VISION BASE KORO NEF	Synda (mare+PGD+f c/koubewel-koundia Douentza	douentza			1			1		1			
NEF	Poye (PGD) c/Diaptodji Douentza	douentza		1			1		1				
NEF	Boli (forage) c/Diaptodji Douentza	douentza			1			1	1				
GRAT	N'beba (PGD) c/Diaptodji Douentza	douentza		1				1	1				
CERCLE DOUENTZA (c/Mondoro)	Djoulouna (AES) c/Mondoro Douentza	douentza		1				1	1				
CERCLE DOUENTZA (c/Mondoro)	Mondoro (AES) c/Mondoro Douentza	douentza		1			1		1				
GRAT	Bounban (PGD) c/Dallah Douentza	douentza		1			1		1				
WORLD VISION BASE KORO	Ogodouroukoun (f) c/Youdiou Koro	koro				1	1		1				
WORLD VISION BASE KORO	Togroronlegou (Tongonoligou?) (f+dO c/koro	koro			1			1	1				
APIDC/ODI	Tendeli (forage +moteur therm) c/Koporokendié Koro	koro		1			1		1				
CRS/ARITAS	AES école de Koporo-pen, commune de Koporo-pen, cercle de Koro	koro				1	1					1	

CRS/ARITAS	Forage avec pompe manuelle de Gan, commune de Toroly, cercle de Koro	koro			1		1		1				
CARE	sourinde (f) c/Diankabou Koro	koro				1	1		1				

Liste des présences : atelier d'échange sur les thèmes d'apprentissage, Bankass les 14 et 15 mai 2008

N°	Prénoms et Nom	Structure	Fonction
1	Meissa Fané	Préfecture Bankass	Préfet
2	Bouréma Guindo	Conseil de cercle	Président
3	Sidy Sofara	Service de la Conservation de la nature	Chef de service
4	Naman Koné	Sous préfecture Baye	Sous préfet
5	Abdramane Goita	UICN	Coordinateur PAGEIT
6	Bianivo Mounkoro	Sahel Eco	Coordinateur Composante 2 PGIRES
7	Sahada Traoré	Consortium CARE UICN CRS	Coordinateur National GWI
8	Sali Jidé	Association féminine de Pissa	2 ^e vice présidente
9	Mariam Barro	CAFO Baye	Présidente
10	Armand Kassogué	Caritas Mali Mopti	Chargé de programmes
11	Mary Allen	Sahel Ecco	Coordinatrice régionale Apprentissage
12	Ousmane Diarra	PROTOS Sévaré	Chef d'antenne
13	Sidi Moctar Berthé	APIDC	Secrétaire comptable
14	Adama Maiga	USC Canada Douentza	Chargé d'appui aux animations locales
15	Alabouroi Togo	Sahel Eco	Facilitateur
16	16 Salif Ali Guindo	Coordination GRN Bankass	Président
17	Fatoumata Guindo	CAFO	Membre

18	Lassana Sanogo	Service de la Production et industrie animale	Chef de service
19	Jean Porgo	GIE Djidogolo	Superviseur
20	Housseny Sako	Sahel Eco Bankass	Coordinateur
21	Mamadou Traoré	DRACPN Mopti	Chef division
22	Soungalo Koné	DRHE Mopti	Chef division
23	Allaye Guindo	Service Agriculture Bankass	Chef sous secteur
23	Daouda Cissé	NEF Douentza	Responsable hydraulique
24	Youssef Dao	Eau Vive Sévaré	Assistant technique
25	Boncana Touré	Service local pêche	Chef de service
26	Modeste Somboro	Service Assainissement Bankass	Chef de service
27	Lassana G Sangaré	Care Mali	Chargé maitrise d'ouvrage (CMO)
28	Amadou Yarro	Mairie Bankass	1 ^e adjoint
29	Kadiatou Tolofoudié	Sahel Eco	Facilitatrice
30	Julien Forgo	Mairie Baye	1 ^e adjoint
31	Daniel Bello	Mairie Baye	3 ^e adjoint
32	Oumar baba Cissé	AMAP/ORTM	Correspondant de presse
33	Mme Togo Salimata Guindo	CAFO Baye	Membre
34	Tidiani Guindo	Mairie Bankass	2 ^e adjoint
35	Sirima Diop	UICN	Chauffeur
36	Kere B Traoré	Sahel Eco	Chauffeur

